



# PRÉSENCE

DES AMIS ET RETRAITÉS DU GROUPE AIR FRANCE n°214 | Octobre 2023 | 8 €

- Ils ont le même âge qu'Air France, nous leur rendons hommage
- CRPN : résultats des élections, nouveaux enjeux
- Aviation durable



S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE. **AIRFRANCE** /

# Le mot du président de l'ARAF



Alain Guétrot, président de l'ARAF

La rentrée de l'an dernier était encore sous le feu des projecteurs de deux événements majeurs intervenus en 2022 : le premier à résonance historique, les « 70 ans de l'ARAF », le second à portée institutionnelle et stratégique, la réforme des statuts marquée par « l'élargissement de la communauté ARAF ».

Aujourd'hui, ces transformations de l'ARAF sont déjà perceptibles : quelques marqueurs, à titre d'exemple, l'accueil enthousiaste de nos nouveaux partenaires à la dernière assemblée générale ou les initiatives locales de coopération en Régions, en Métropole et jusqu'aux Antilles avec ASF !

Cette année et particulièrement cet automne sont marqués par « les 90 ans d'Air France », le 7 octobre 2023. Vers l'extérieur, pour fêter cet anniversaire en 2023, Air France célèbre 90 ans d'élégance aux Galeries Lafayette, mais aussi ses autres points forts pendant cette période. Une exposition gratuite des plus belles pièces patrimoniales (merci le Musée !) et des défilés (participation 18€) s'y dérouleront du 28 septembre au 10 octobre 2023. Cette célébration, tournée vers l'image d'Air France, souligne davantage l'esprit marketing que le caractère industriel de l'entreprise auquel on pourrait associer l'exploitation et le fret. Or, en se cantonnant, à titre d'exemple à l'industriel, c'est précisément la période où Air France mène des opérations majeures sur le plan mondial : pour les moteurs avec le fond américain APOLLO ou pour les pièces de rechange de l'A350 avec AIRBUS. Savourons ensemble cette capacité d'Air France au « en même temps » !

En interne, des manifestations destinées au personnel sont également prévues dont une soirée qui rassemblera 5000 salariés de tous les métiers et de tous les horizons qui se seront inscrits au tirage au sort. Au Siège de CDG, se tiendra une vaste exposition dans la Rue (Mainstreet) du Siège pendant tout le mois d'octobre.

Revenons maintenant aux « vacances » de l'ARAF, marquées par beaucoup de « présences ». Présence de l'Accueil qui a assuré sa mission sans discontinuer pendant tout l'été. Présence exceptionnelle liée à la demande de la DGRH, *-de voir participer l'ARAF à la préparation d'un Guide du retraité du personnel au sol pour la rentrée-*, des bénévoles déjà impliqués dans les stages ARAF pour le PS. Le partenariat avec Air France n'est pas un vain mot !

## Que dire maintenant de l'actualité économique de rentrée

- Côté ARAF, après deux années de déficit en 2022 et 2023 (estimé), c'est l'augmentation de la cotisation ARAF de deux euros en 2024 qui fait le buzz. C'est une augmentation modeste au regard de l'inflation et de l'évolution des services rendus. Nous avons préféré faire le pari de l'attractivité et de l'augmentation du nombre d'adhérents ;
- Côté Air France et Groupe, les résultats du T3 ne seront officialisés que le 12 octobre ; on peut gager qu'ils seront satisfaisants compte tenu de l'offre (92 % de 2019) et du trafic. Demeure comme atout pour Air France, son classement dans SKYTRAX 2023, 7<sup>e</sup> au rang mondial (derrière Turkish !) et 2<sup>e</sup> au rang européen (derrière Turkish !).

Bonne rentrée à tous !

● Alain Guétrot,  
Président de l'ARAF

## Regroupement des actions AF / KLM

Air France-KLM a annoncé le 18 juillet le regroupement des actions composant son capital : soit une nouvelle action regroupant dix anciennes actions, avec une valeur multipliée par dix.

Les actionnaires n'ayant pas un nombre exact d'actions multiple de dix seront indemnisés à hauteur des

rompus restants par leur intermédiaire financier d'ici au 2 octobre. Pour les porteurs de parts FCPE, il a été procédé à une re-corrélation entre le cours du titre, multiplié par dix, et la valeur de la part restée identique : ainsi la valeur de la part FCPE est restée la plus proche possible du cours de l'action.

Les FCPE Concorde, Majoractions

et Aeropélican portent dix fois moins de titres, la valeur de l'action ayant été multipliée d'autant ; les détenteurs n'ont pas subi d'impact sur le montant de leur épargne. Les détenteurs concernés ont été avertis par les gestionnaires, en général Natixis ou Société Générale.

Source : divers Presse



© Air France

**PRÉSENCE**  
DES AMIS ET RETRAITÉS  
DU GROUPE AIR FRANCE  
Revue trimestrielle

Directeur de la publication : Alain GUÉTROT  
Rédactrice en chef : Aude RIMBAUD  
Responsable publicité : Jacques BAZIN  
Comité de rédaction : Bernard BAZOT,  
Annie BRESSANGE, Jean CRUZEL,  
Sylvain DENIS, Pierre GIRAULT,  
Alain GUÉTROT, Isabelle LENOBLE,  
Pierre MIE, Henri MILLOT,  
Isabelle de PONSAY, Bernard POURCHET  
et Christiane TARANOFF

**Abonnement**

Non-adhérent ARAF : 28 €  
Adhérent ARAF : 16 €

Prix du numéro : 8 €

N° de commission paritaire : 1009 G 85069  
Dépôt légal : n°35878 | ISSN 0397 - 1783

Mise en page

Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs  
Tél. : 0140 930 302 | www.lmdc.net

Impression - ComeBack  
Imprimé en France

Ce numéro a été tiré à 7 500 exemplaires.

**Adresse-contact**

Roissypôle Bât 5  
45, rue de Paris 95747 Roissy Cedex  
Tél. : 01 79 351 731  
araf@araf.info | www.araf.info  
Organigramme sur www.araf.info



© Pascal Moreau

Alpha Jet 70 ans de la patrouille  
de France.

## Éditorial

- Le mot du président de l'ARAF

## ARAF

- 1933, une année mémorable !
- Prendre le relais
- L'ARAF s'occupe des futurs partants
- Vous êtes toutes et tous les bienvenus à l'ARAF

## Retraite

- Les retraités payent depuis longtemps
- CRPN : élections, nouveau conseil d'administration et nouvelles missions !
- Point retraites PS
- « Bien vieillir chez soi »

## Santé

- Colette : la plateforme en ligne de cohabitation intergénérationnelle

## Mutuelle

- Inflation : hausse des cotisations de la MNPAF en 2024 ?
- Recherche de lunettes réussie à... 100 %
- La MNPAF, militante et active au sein d'un collectif engagé

## Aéronautique

- Aviation durable
- « Bonus et malus » AF...
- La patrouille de France : une Grande Dame !

## Histoire

- Le musée participe à la commémoration des 90 ans d'Air France
- 90 ans de publicité Air France - De 1933 à 1959
- Des avions d'Air France, une histoire

## Culture et loisirs

- Pour l'entente cordiale des motorisés et des cyclistes !
- Découvrons-nous • Une vie de château
- Chronique aéronautique et communiqué du Musée
- Bibliographie

## Communauté

- Aviation Sans Frontières – ARAF

## Voyages

- À vos rêves, prêts, partez

## Régions

- Un printemps et un été festifs et rassembleurs !
- Journées régionales d'avant l'été

## Carnet

## Courrier des lecteurs

## Adresses utiles de l'ARAF

2

4

5

6

8

9

10

10

11

12

14

20

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

34

36



14



19



21



28

## 1933, une année mémorable !

**184 de nos adhérents partagent avec Air France cet anniversaire, nous leur rendons hommage au travers de quelques portraits.**

**Ma vocation d'être contrôleur aérien**, née lors d'une visite de la base de Tours, s'est concrétisée avec l'armée en octobre 52, engagé sur la base de Toulouse puis au Maroc avec une vie militaire passionnante, comme la base américaine de Nouasseur où décollaient ensemble 16 chasseurs. Le manque de contrôleurs en 57 m'a permis d'être embauché local par AF à Tanger, puis de réussir le concours d'agent d'exploitation qualifié en 62 et, en



attendant une affectation, de découvrir tous les métiers d'Orly puis en 67 la PPV de l'escale.

Dès décembre 69, c'est la vie de chef d'escale qui m'attend du Caire à Santiago, l'Algérie, Le Caire encore, Marseille puis CEP à CDG pour terminer en 93. Relater des souvenirs, c'est difficile... Chaque escale est marquante, certaines pas faciles et en temps de guerre, mais je m'en suis toujours bien sorti.

A Santiago du Chili, en 75, je préparais l'arrivée du B747 mais la douane chilienne prenait le fret en main, retard, encombrement jusqu'au moment de la coupe du monde de football où suite à des vols importants de TV couleur de leur part, j'ai pu convaincre le chef des douanes de la reprise du fret par AF, planifier la construction des hangars avec le matériel nécessaire : résultat le fret traité en un an au préalable l'a été en un mois.

Et je ne peux oublier Le Caire, pendant la guerre du Kippour où j'ai dû manager avec doigté le transit de trois B747 AF affrétés pour la Croix Rouge française pour le transfert de prisonniers palestiniens de TLV à ALG, en retardant leur arrivée telle qu'exigée par ALG, grâce au concours du CDB.

Aujourd'hui je vois la vie en rose, j'ai eu une très belle carrière.

● **Gérard Plessis**

**Né le 23 octobre 1933 à Rivière-Pilote**, le jeune Isidore, géant d'1,92 m, s'engage à 18 ans dans l'armée (sous-officier Artillerie) pour 5 ans, dont 3 en Indochine. Il y gagna sa carte d'ancien combattant !

Démobilisé à Casa en 60, il rejoint l'Algérie et débute sa carrière à Air Algérie. Puis en 64 c'est le grand saut chez Air France à Blanqui au fameux Contrôle Central de la billetterie.

Dès le début, il mène de front sa carrière et un engagement syndical sans faille. En 71, il est muté à PTP à la résa pour y introduire Alpha 3. En 77 c'est enfin le retour en Martinique où il est chargé de développer la vente à l'escale jusqu'en 93.

Sa retraite fut une succession de gestions d'associations humanitaires, de clubs du 3<sup>e</sup> Age, couronnée en final par la création et la présidence d'une succursale du Crédit Mutuel (pas moins !) à Rivière-Salée.

Son meilleur souvenir ? En plein hiver alsacien de février 2000, à 2 heures du matin, il débarque à l'aéroport de Colmar, à la tête d'une délégation de banquiers, pour y être accueilli dans la joie et la bonne humeur par une ex-collègue de FDF, devenue chef d'escale : Gyslaine Fontaine future déléguée ARAF !



● **Hilarion Isidore Marie-Rose**

**42 ans de compagnie !** Madeleine, entrée en 1951 comme dactylo au building de la DM, évolue dans la comptabilité grâce à son CAP comptable.

En 1951, c'est en blouse bleue obligatoire qu'elle tient la caisse, effectuant de nombreux paiements au personnel pour leurs missions, avances sur salaires, remboursement dossiers maladies etc. L'argent est enfermé dans un coffre dont le code secret est la date du mariage de Madeleine !

Affectée à « l'aquarium » de la DK, ce sont les paiements des factures fournisseurs de l'hôtellerie et autres qui deviennent son quotidien, puis au bâtiment 430 en bord de piste à Athis Mons où les factures des redevances aéroport à ADP sont des montants énormes avec beaucoup de zéros !



Un souvenir marquant est celui des débuts, quand le responsable, M. Daniel revenait en camionnette de la banque, accompagné de son

gardien et armé d'un pistolet, avec des fonds importants : « déballage d'une montagne de billets de banque sur une grande table dans le local fermé à clés où nous recomptions les billets un par un... le pistolet étant placé dans mon sac à mains en attendant ».

Le travail a toujours été très vivant, avec plein de rencontres ; « 1<sup>er</sup> vol en Constellation sur Alger, Concorde en vol d'essai sur le Maroc et je reste très fière de mon arrivée de CDG au Bât 430 en hélicoptère, après une mission ! Que des bons souvenirs et des amis que je retrouve à l'ARAF, je suis folle des avions qui décollent ou atterrissent car j'habite près de la piste 08-26 ».

● **Madeleine Bachelard**

**Je voulais réaliser mon rêve :** me rapprocher des avions et surtout devenir navigante à Air France.

Recrutée en 1954 dans l'Aéronavale comme traductrice d'anglais technique, je suis reçue en 1959 au concours d'entrée AF comme navigante. Un vrai bonheur !

Après un stage de 4 mois, je vole sur DC4, Bréguet Deux Ponts, Vickers. Pour les longs-courriers : Super Constellation et Super Starliner.

Détachée à la TAI de 1961 à 1963 et basée à Los Angeles, je vole sur DC6 et DC10.

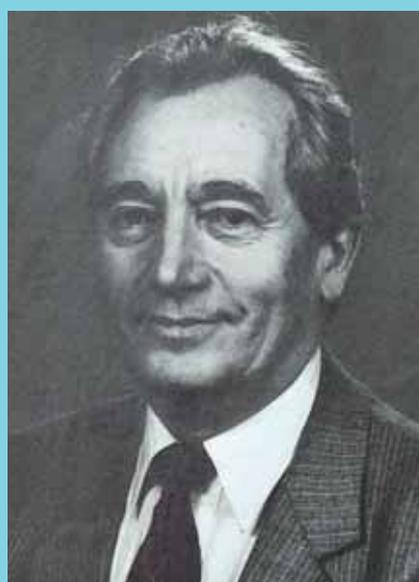
Mon rêve continue : reçue chef de cabine sur Caravelle, je me retrouve un an après sur LC et vole sur 707, le premier avion à réaction. Je découvre l'Amérique du Sud, l'Asie et surtout les somptueux services offerts en première classe !

Consécration en 1972. Considéré comme le plus beau poste PNC, je passe chef de cabine principale sur

l'avion magique de l'époque, le 747. Je sillonne les lignes AF du plus grand réseau du monde et j'adore faire mon métier : superviser la préparation cabine, diriger une équipe, participer au service, maintenir des liens très suivis avec les 2 chefs de cabine...

Départ obligatoire en 1988 à 55 ans. J'éprouve une grande tristesse, mais je suis reconnaissante à AF pour la belle carrière qu'elle m'a offerte pendant 30 ans.

● **Monique Jeandeud-Murat**



**Je suis né le 30 août 1933, le jour de la création d'Air France.** Ce hasard heureux m'a valu 30 merveilleuses années de vie professionnelle et rendu fier d'appartenir à la grande famille de l'aviation que je prolonge en étant membre de l'ARAF !

Maitrisant parfaitement l'anglais, je fis mon entrée à AF en tant que juriste en 1962.

Comme souvent dans les affectations, je passai ma carrière dans des domaines plus opérationnels et techniques que juridiques !

Mon premier poste : chef d'escale à BKK. Difficile de rêver mieux !

Ma formation me permit de jouer des rôles actifs dans le règlement de

conflits, la réglementation aéronautique et surtout la négociation. J'occupai des postes à responsabilités à l'exploitation, comme à la DO, où pour la première fois un personnel au sol était à la tête du département carrière du PNT !

Négociations toujours ! C'est à la Direction générale, que je négocierai les contrats des avions nouveaux : B.737, Airbus, B.747.

Fier de mon ultime négociation : 26 B.747-400 pour un montant de 2 milliards de dollars, je quitte la compagnie le 31 décembre 1992.

● **Patrice Lajat**

## Prendre le relais

**L'ARAF a vocation à fédérer les organisations notamment associatives qui contribuent à développer une résonance positive autour d'Air France ; elle a aussi vocation à accueillir tous amis, anciens qui souhaitent garder des liens avec la communauté Compagnie.**



© iStock

Notre association continue en outre à assurer une mission plus que jamais majeure : celle consistant à « prendre le relais » de l'entreprise afin d'accompagner les futurs, presque, ou déjà, retraités. C'est le cœur même du partenariat privilégié Air France-ARAF.

Il s'agit là d'une mission multifacettes.

Ou comment diffuser, relayer des informations précises, pédagogiques, sur l'évolution des dispositions en vigueur - via les supports de communication, ou des échanges durant les forums d'animation dans les différents sites ; mais également, comment partager avec les personnes intéressées le maximum possible d'éclairages, de recommandations, d'apports concrets, de bonnes pratiques - via cette fois les sessions de préparation au départ, action de formation animée pour le Personnel Navigant par deux de nos spécialistes au titre d'une délégation du CSE Lignes, et confiée pour le PS par la DGRH à l'association.

Un telle action de sensibilisation PS illustre la coopération étroite avec l'entreprise. Ainsi, les bénévoles concernés du fait de leur expertise, auront conçu, puis mis en œuvre, un stage de deux heures, en visioconférence, comprenant quatre séquences

successives = vie sociale, offre de services, calculs retraite, Mutuelle... et ce, en confiance et accord avec AF. À chaque session, on vérifie à quel point le contenu du module répond au besoin de se préparer à l'« après », de bénéficier de conseils éprouvés à l'expérience, de trouver des points de repère sinon un soutien voire même un espace de dialogue. Très clairement, nous assumons alors la prise en charge de la suite, de la continuité, des services rendus aux actifs par les équipes Ressources Humaines de la Compagnie. Dernières adaptations en la matière : nous animons la nouvelle saison du module tenant compte des changements induits par la réforme des retraites, voir calendrier sur la page de droite. Rappelons que l'inscription à cette formation est possible via le système AF MyLearning ou l'adresse [sgal@araf.info](mailto:sgal@araf.info), et ne requiert aucune validation hiérarchique.

Voici maintenant un autre exemple d'une telle coopération privilégiée. Fin septembre/début octobre, un « Guide du futur retraité personnels sol » se voit publié et diffusé dans l'ensemble des métiers, par la Direction Générale Ressources Humaines. Son contenu traite en particulier des composantes trimestres cotisés et assimilés, liquidation de pension, départs anticipés, formalités

administratives, démarches nécessaires, protection sociale, épargne salariale, organisation du temps durant la nouvelle vie, cumul emploi-retraite, aide sociale, etc. Justement et là encore, les responsables du projet se sont appuyés sur l'apport de l'association des Amis, anciens et Retraités du groupe Air France. Bien entendu, plusieurs bénévoles auront une fois de plus participé pleinement à l'aventure, avec ouverture d'esprit, compétence et enthousiasme.

Gageons que le prochain défi partenarial suscite au moins autant de mobilisation, d'engagement... Benjamin Smith vient en effet d'annoncer le lancement d'une grande opération actionnariat salarié, ouverte aux retraités.

Et c'est notre structure associative qui a le mandat exclusif de diffusion des informations voulues auprès des anciens ou collègues en retraite potentiellement intéressés [rendez-vous le 16 octobre pour en savoir davantage].

Y compris en pareille configuration, le passage de témoin, la transmission, jouent donc à plein !

Merci et fidèlement,

● **Pierre Girault, Secrétaire Général**

# Nouvelle vie ? L'ARAF vous accompagne !

Quelle est l'offre que nous pouvons proposer à nos collègues, futurs retraités qui, nous l'espérons, rejoindront notre communauté de l'ARAF ? 3 propositions les concernent :

## Les stages de sensibilisation retraite PS

Animés par l'ARAF depuis octobre 2021.

Nous avons eu à cœur pour la rentrée 2023 d'augmenter notre offre de stages pour le PS, intégrant dans notre module bien évidemment, toutes les évolutions liées à la réforme du régime général de retraite.

Ce sont ainsi 10 sessions qui ont été programmées à compter de septembre.

Par ailleurs, un entretien personnalisé avec notre équipe d'experts « calcul de retraite » est possible sur demande. [www.araf.info](http://www.araf.info) > Préparer votre retraite > Stages préretraite > Le calendrier

*PS : les stages concernant le PN, proposés par le CE Lignes, étaient déjà publiés pour l'année sur notre site.*

**Sensibilisation à la retraite pour le personnel au sol**

Choisissez une date dans la liste. Les stages sont gratuits. Inscrivez-vous, en indiquant vos coordonnées et la date retenue à l'adresse e-mail [sgal@araf.info](mailto:sgal@araf.info).

Mercredi 20 septembre de 9h à 11h  
Vendredi 29 septembre de 10h à 12h  
Jeudi 5 octobre de 14h à 16h  
Jeudi 12 octobre de 9h à 11h  
Mardi 17 octobre de 14h à 16h  
Lundi 23 octobre de 14h à 16h  
Lundi 6 novembre de 14h à 16h  
Mercredi 15 novembre de 10h à 12h  
Jeudi 30 novembre de 9h à 11h  
Mardi 12 décembre de 9h à 11h

**Sensibilisation à la retraite Stages de 3 jours pour le personnel navigant et le personnel au sol de la cité PN**

Choisissez vos dates. Rendez-vous à la médiathèque et remplissez le bulletin d'inscription sur place ou par e-mail : [webmaster@cseignes.com](mailto:webmaster@cseignes.com). Poster ou déposer un chèque de 30 € auprès de Sophie à la médiathèque. Un mail de confirmation et un lien vous seront envoyés pour la séance en visio.

Du 28 février au 2 mars  
du 28 mars au 30 mars  
du 25 avril au 27 avril  
du 23 mai au 25 mai  
du 20 juin au 22 juin  
du 4 juillet au 6 juillet  
du 12 septembre au 14 septembre  
du 10 octobre au 12 octobre  
du 7 novembre au 9 novembre  
du 5 décembre au 7 décembre.

**2023**

## L'ARAF sur le terrain, à la rencontre des actifs

Nos bénévoles assurent 2 fois par mois, de 6h à 11h un forum à la cité PN pour les personnels PN et PS de la DO.

Concernant les autres directions, après notre reprise terrain en juin à la DGI Nord, nous prévoyons 2 forums en octobre à la DGI Sud, et en octobre et novembre au fret et au Commercial.



**SODES**  
Partenaire de vos ambitions

## La préparation à une nouvelle activité

Notre partenaire SODESI offre la possibilité à celles et ceux qui ont un projet personnel après leur départ, d'utiliser leur compte formation CFP (avant liquidation de leur retraite) pour bénéficier des modules suivants :

- Un bilan de compétences adapté, en 12 séances de 2h, soit 24h sur 4 à 6 mois, pour réfléchir à son projet avec un consultant dédié.
- Le « PASS'CREA » soit après un entretien préalable, une formation de 5 jours consécutifs en visio, en petit groupe de 6 à 12 personnes, pour finaliser son projet de création d'entreprise sous tous ses aspects avec un réseau dédié d'experts.

Oui, l'ARAF joue bien son rôle de relais, avant, pendant et après !

● Annie Bressange

# Vous êtes les bienvenus à l'ARAF



Vous avez été 305 à nous rejoindre depuis le mois de janvier, et nous sommes ravis de vous accueillir ! Venez participer aux rencontres de la rentrée, nous vous attendons nombreux ! (Liste arrêtée au 7 septembre 2023)

## Personnel au sol

M. CHRISTIAN AMOROS  
 M<sup>ME</sup> FRANÇOISE ANDRIEU  
 M. BERTRAND BALAY  
 M. CHRISTOPHE BAPTISTE  
 M. BASIL BARAMKI  
 M<sup>ME</sup> ELISABETH BAUBY  
 M<sup>ME</sup> SYLVIA BEUMER  
 M. HENRI-CLAUDE BIGNON  
 M. PATRICK BRACALE  
 M. JEAN BRESSANGE  
 M<sup>ME</sup> ISABELLE CARDELLA  
 M. JACQUES COLOMIES  
 M<sup>ME</sup> GISÈLE CONSTANS-FOURNIER  
 M. JEAN-PIERRE DECAIX  
 M. MARIE-JOSEPH DECRUZ  
 M. PHILIPPE DEOTTE  
 M<sup>ME</sup> MONIQUE DRISSI  
 M<sup>ME</sup> MICHÈLE DUPONT STREQUIER  
 M<sup>ME</sup> ODILE FAU  
 M<sup>ME</sup> CLAUDINE GILLARD  
 M. JEAN GOZZOLI  
 M. BRUNO GUENOUN  
 M<sup>ME</sup> CATHERINE HAUTION  
 M<sup>ME</sup> ANNIE LEFEVRE  
 M<sup>ME</sup> VÉRONIQUE LE GALL  
 M. LAURENT LE MORVAN

M. JEAN-PAUL LEVAL  
 M. PIERRE LICHON  
 M<sup>ME</sup> DOMINIQUE LORIN  
 M. EVEN MAURICE MADELON  
 M. JOËL MENU  
 M. DOMINIQUE MINICONI  
 M. PHILIPPE NAVARRE  
 M<sup>ME</sup> RITA NIEDDU  
 M<sup>ME</sup> JEANINE NILES  
 M<sup>ME</sup> ANNE-MARIE OLLIVIER  
 M<sup>ME</sup> MARIE-FRANÇOISE PERIAN GIZOLME  
 M. MILAN RATKOVIC  
 M. MANUEL ROUBAUD  
 M. JEAN-PIERRE ROYER  
 M<sup>ME</sup> BRIGITTE SAINT-REQUIER  
 M. ALAIN SCHIFF  
 M<sup>ME</sup> MARIE-LAURE ULLOA  
 M. GUY ZANDARCO

## Personnel navigant commercial

M. ANDRÉ AARON  
 M<sup>ME</sup> CRISTELLE DOUENNELLE  
 M. RONAN DURET  
 M<sup>ME</sup> EVELINE ESTEREZ  
 M<sup>ME</sup> KARINE GARNIER  
 M<sup>ME</sup> FRANÇOISE ILLY

M<sup>ME</sup> KATHYA JOUVENOT  
 M<sup>ME</sup> DANIELLE LISKA  
 M<sup>ME</sup> BÉATRICE OOSTENRIJK  
 M<sup>ME</sup> ANNE PAYEN LOCHERER  
 M. GEORGES PRIVAT  
 M<sup>ME</sup> SYLVIE SOKOLOVITCH

## Personnel navigant technique

M. PIERRE-LOUIS MONTFORT  
 M. CHRISTIAN PARIS  
 M. EMMANUEL SIMON

## Conjoints d'adhérents

*Leurs conjoints étaient nos adhérents ; elles ont choisi de rester avec nous, nous les en remercions.*

M<sup>ME</sup> DENISE BERAUD  
 M<sup>ME</sup> ISABELLE BERY  
 M<sup>ME</sup> MICHÈLE BOLLON  
 M<sup>ME</sup> JACQUELINE BRIENS  
 M<sup>ME</sup> JACQUELINE DAZY  
 M<sup>ME</sup> CHRISTINE DENOYEL  
 M<sup>ME</sup> JANINE DESNOYERS  
 M<sup>ME</sup> ARLETTE FOUGERAS-LAVERGNOLLE  
 M<sup>ME</sup> MARIE GRAMMATICO  
 M<sup>ME</sup> MARIE-THÉRÈSE LE BIS  
 M<sup>ME</sup> ANNE LE NEUVES  
 M<sup>ME</sup> MARIE MEUNIER

## Plus de services et dix ans sans augmentation de cotisation à l'ARAF

À notre dernière Assemblée Générale de juin 2023, vous avez voté pour notre proposition d'augmenter les cotisations annuelles l'an prochain, pour faire face à l'inflation et continuer à vous offrir une large gamme de services.

**Nous l'avons fait, pour seulement 2 euros !**

La cotisation annuelle en 2024 sera selon votre choix :

Adhésion ARAF + Abonnement PRÉSENCE + Lettre Mensuelle : **30 €**

Adhésion ARAF sans abonnement PRÉSENCE et Lettre mensuelle : **16 €**

Abonnement PRÉSENCE sans adhésion ARAF : **28 €**

Option facultative abonnement Courrier des retraités (FNAR) : **5 €**

Vous bénéficierez d'une gamme de services renforcés, écoute aide et conseils, toutes les informations via des supports adaptés, nos proposi-

tions de rencontres et sorties, un large choix de voyages, notre présence à vos côtés et pour les nouveaux nos stages de préparation retraite.

Merci de votre compréhension, votre fidélité et votre soutien pour faire vivre notre grande communauté d'Amis, Anciens et Retraités du groupe Air France.



## Les retraités payent depuis longtemps

La réforme des retraites en cours ne parle pas des retraités, seraient-ils épargnés ? Eh bien non puisqu'ils voient le niveau de leurs pensions s'éroder depuis longtemps par différentes techniques : sous indexation systématique par rapport à l'inflation, taxes diverses (CSG, CASA) sans compter que l'indexation intervient après que le phénomène inflationniste soit intervenu. Alain Pelc qui représente la FNAR au Conseil de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse suit ces évolutions à l'aide de courbes que vous trouverez ci-dessous avec ses commentaires. Et tout laisse à penser que ce n'est pas terminé.

Les courbes ci-dessus permettent à chacun de mesurer la perte de son pouvoir d'achat, mesurée par rapport à l'indice INSEE hors tabac, entre la date de son départ en retraite et l'année 2022.

L'intersection entre la ligne verticale de l'année de départ en retraite et les courbes du graphique donne, en lecture directe, la perte enregistrée.

On trouve sur le graphique :

- en vert, en haut du graphique, la ligne de référence : l'indice INSEE (hors tabac)
- en bleu, la ligne représentant la retraite de base de la CNAV
- en orange, celle représentant les pensions ARRCO
- et en gris, celle représentant les pensions AGIRC.

La perte de pouvoir d'achat intègre bien sûr toutes les modifications ou ajouts de cotisations qui ont affecté le pouvoir d'achat des retraités au cours de ces dernières années (CSG, CASA...).

En revanche ne sont pas prises en compte les modifications de régime fiscal comme la suppression de la demi-part pour les veuves ou veufs.

Du fait de la survenue d'un taux de revalorisation des pensions de base (CNAV, MSA...) différencié en 2020, suivant le montant des retraites ainsi que des modifications apportées au taux de CSG applicable, la mesure de la perte est différente selon que la retraite totale est supérieure ou inférieure à 2 000 € par mois.

### Perte de pouvoir d'achat des pensions en fonction de l'année de départ en retraites

Pensions inf. à 2000 euros - Situation en 2022  
(base Revenu Fiscal de Référence < à 23 564 euros)



- Régimes de base : CNAV, fonctionnaires nette de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (source : DREES, CNAV)
- ARRCO nette de prélèvement sociaux (CSG taux plein)
- AGIRC nette de prélèvements sociaux (CSG taux plein)

Nous avons choisi de publier le graphique relatif aux pensions inférieures à 2 000 € par mois.

Toutefois, pour permettre aux personnes gagnant plus de 2 000 € d'estimer leurs pertes, nous présentons dans le tableau les pertes des deux catégories de retraités selon deux dates de départ, 2007 et 2015.

En dépit de revalorisations significatives cette année, tant pour les pensions versées par la CNAV, que pour celles versées par l'ARRCO-AGIRC, les retraités auront donc

connu en 2022, une nouvelle baisse de pouvoir d'achat. La raison est simple, ce ne sont pas tant les taux de ces revalorisations qui sont en cause que les dates effectives de celles-ci, qui entraînent cette dégradation. Par ailleurs, comme nous ne souhaitons pas entretenir de faux espoirs, nous rappelons qu'il est vain d'attendre que la perte de pouvoir d'achat des retraités, sur le long terme, soit un jour compensée intégralement. En effet, il est bien mentionné dans le communiqué de presse de l'AGIRC-ARRCO publié le 6 octobre 2022, que la revalorisation de 5,12 % accordée par cet organisme au 1<sup>er</sup> novembre 2022, intègre « un rattrapage de +0,1 % au titre de l'inflation constatée en 2021 », faisant fi de la nécessité d'un rattrapage sur les années antérieures.

Perte sur	Départ en 2007		Départ en 2015	
	Pension totale		Pension totale	
	< 2 000 €	> 2 000 €	< 2 000 €	> 2 000 €
CNAV	5,7 %	8,4 %	5,3 %	8 %
ARRCO	8,8 %	10,8 %	7,9 %	9,9 %
AGIRC	11 %	13 %	7,9 %	9,9 %

● Sylvain Denis

# CRPN : élections, nouveau conseil d'administration et nouvelles missions !

**Les élections permettant le renouvellement des administrateurs représentant les navigants au conseil d'administration de la CRPN se sont déroulées durant le mois de juin.**

Trois sièges étaient réservés aux administrateurs représentant les retraités au sein de ce conseil.

## La liste d'union présentée par l'ARAF : en tête des suffrages !

L'ARAF présentait des candidats au sein d'une liste d'union d'associations de retraités intitulée « liste d'union pour la défense du pouvoir d'achat des retraités » dont elle était l'un des piliers principaux. Elle est arrivée largement en tête avec 47,16 % des voix contre 32,26 % pour la liste intersyndicale, arrivée en deuxième position.

Elle obtient ainsi 2 sièges au conseil d'administration de la CRPN sur les 3 alloués aux PN retraités contre un siège pour la liste intersyndicale, confirmant ainsi la forte représentativité des associations auprès des navigants retraités.

## Une participation en demi-teinte

Avec 37,91 %, le taux de participation des navigants retraités n'a cependant pas été à la hauteur des enjeux qu'elles représentent pour la défense de leur pouvoir d'achat.

Il est possible que les difficultés rencontrées par certains pour voter électroniquement en soit la cause. Néanmoins la participation des retraités reste honorable au regard de la participation dans les collèges d'actifs (PNC, Travail aérien, Pilotes transport). La très faible participation des pilotes, 17,61 %, interpelle.

## Une priorité : l'examen de mesures d'accompagnement de la réforme des retraites

La mesure phare de la loi portant sur la réforme des retraites est le passage progressif de 62 à 64 ans de l'âge minimum pour liquider sa pension de retraite sécurité sociale (ou CNAV).

La conséquence directe pour les navigants est la disparition de prestations CNAV entre 62 ans et le nouvel âge légal pour ceux d'entre eux qui souhaitent liquider leur pension CRPN avant cet âge.

Mais ce n'est pas la seule. Des dispositions de l'assurance chômage étant prévues s'aligner sur le nouvel âge légal de la sécurité sociale, certains navigants liquidant leur pension avant 62 ne pourront plus bénéficier, une fois la durée maximale de versement de l'ARE atteinte (allocation de retour à l'emploi), d'une prolongation du versement de leur ARE au-delà de cette durée maximale en attendant qu'ils remplissent les conditions d'obtention du taux plein sécurité sociale (67 ans ou 43 annuités validées au terme de la réforme, qui incluent les annuités où l'ARE est perçue).

Un groupe de travail paritaire composé de certains partenaires sociaux, extérieur et sans lien avec la CRPN, a donc été mis en place pour élaborer des mesures permettant de compenser, au moins partiellement, l'effet des modifications des règles CNAV et UNEDIC sur les navigants.

La raison pour laquelle le conseil d'administration a été sollicité pour

examiner ces mesures, qui pour la plupart n'ont pas grand rapport avec le régime de retraite complémentaire des navigants, vient de ce que les partenaires sociaux de ce groupe de travail ont demandé à ce qu'elles soient gérées par la CRPN.

La conséquence est un élargissement de la mission de la CRPN qui va se trouver à gérer des mesures non viagères et temporaires d'un genre nouveau pour certaines

La tâche des administrateurs pour cette nouvelle mandature s'annonce donc assez variée, entre gestion de coûts supplémentaires pour des prestations en marge du régime de retraite des navigants et gestion en son cœur du déficit technique du fonds retraite assurant le versement des pensions.

Pour en savoir plus, intégralité de l'article sur : [www.araf.info](http://www.araf.info)

## Gouvernance

Pour la mandature 2023-2028, l'ARAF sera représentée à la CRPN par votre serviteur comme administrateur titulaire, Bernard Scalabrino comme administrateur suppléant et André Retornaz comme suppléant complémentaire qui représente aussi le COMINAC (Cercle des officiers mécaniciens et ingénieurs navigants de l'aviation civile).

Ces élections de juin 2023 ont été suivies le 5 juillet d'un conseil extraordinaire pour désigner le Président et le Vice-Président de la CRPN.

M. Michel Janot, OPL Airbus 320, et M. Romain Raquillet, Directeur Relations Sociales PS, PNC et Intercatégorielles de la Sté Air France, ont été élus respectivement à ces deux postes qu'ils occupaient déjà dans la précédente mandature.

● Jean-Michel Moutet, administrateur CRPN



# Point Retraites PS

**AIRFRANCE**

**+ 4,98 %** Revalorisation pensions CRAF au 1<sup>er</sup> avril 2023

(moyenne arithmétique de l'augmentation Sécurité Sociale de 4,8 % en juillet 2022 et janvier 2023 et des 5,12 % AGIR-ARRCO en novembre 2022)

RETRAITE COMPLEMENTAIRE

**agirc - arrco**

**+ 5,12 %**

au 1<sup>er</sup> novembre 2022  
Depuis la fusion des régimes le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le nouveau régime unique est aligné sur la valeur du point ARRCO.

**Cnav** Retraite & Action sociale

Sécurité sociale

**+ 4,8 %**

4 % en juillet 2022  
0,8 % en janvier 2023

**La CRAF en chiffres**

**Adhérents**  
Allocataires et droits différés

**21 790**

au 31 mars 2023

**Allocataires**

**13 299**

9 339 Pensions directes / 3 960 Pensions de réversion

Femmes Âge moyen **83,3** ans

Hommes Âge moyen **79,8** ans

- Âge moyen de liquidation des pensions d'actifs 62,6 ans
- 149 centenaires (en progression).

**Droits différés**

**8 491\***

Actifs présents ou ayant quitté la Compagnie.  
(-4,5 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022)

**Montant des prestations versées au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 : 12,1 m€**

(-0,7 % par rapport à la même période de 2021)

Montant moyen des pensions versées : 315 € (313 € en 2022).  
Proportion des liquidations de droits directs donnant lieu à rachats : 98,6 %.

\* Source : Conseil d'Administration IGRS CRAF du 15 juin 2023

Suite à un travail d'actualisation des fichiers au 31 décembre 2022, baisse significative

● Pierre Mie, Administrateur référent CRAF

## « Bien vieillir chez soi »

L'évolution en âge conduit souvent à s'interroger sur l'adaptation du logement. Trois types d'actions peuvent être mises en œuvre pour faciliter le maintien à domicile. Panorama des dispositifs, liens et sources.

### 1- Aménager son logement pour prévenir les chutes

Chaque année, une personne de plus de 65 ans sur 3 est victime d'une chute. Le guide national « Bouger en toute sérénité : prévenir les chutes dans la vie quotidienne » ([www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)) recense les principales recommandations.

### 2- Mobiliser le crédit d'impôt, en cas de travaux d'accessibilité ou d'adaptation

Destiné à la protection des personnes : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), onglet « Vos droits », puis « Travaux d'équipement pour personne âgée ou handicapée ». Les équipements ou travaux figurent sur une liste d'éligibilité, consultable en ligne. Conditions : accessible aux propriétaires ou locataires, le bénéficiaire ou un membre du foyer fiscal doit relever de l'un des groupes 1 à 4 de la grille dite AGGIR, évaluant la perte d'autonomie (voir [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) / vos droits

/ Social-Santé / Allocations et aides aux personnes âgées). Montant : 25 % du prix TTC d'achat et des poses des équipements, dans la limite de 5 000 € pour une personne seule ou 10 000 € pour un couple.

### 3- Identifier les aides financières possibles

Sous conditions de ressources, aides financières mobilisables :

**3.1- L'ANAH** (Agence nationale de l'habitat [www.anah.fr](http://www.anah.fr)). « Habiter facile » ([www.monprojet.anah.gouv.fr](http://www.monprojet.anah.gouv.fr)). Attention : mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2024 d'un nouveau dispositif (« Ma Prime Adapt »). Informations encore partielles sur [www.adapt.soliha.fr](http://www.adapt.soliha.fr).

### 3.2- La retraite sécurité sociale ([www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr))

Sous conditions de ressources, l'accès aux aides passe par une évaluation préalable du domicile pour évaluer les besoins : il pourra prendre plusieurs formes, allant de conseils personnal-

sés au versement d'aides forfaitaires pour le financement de petits équipements d'aide au maintien à domicile ou à l'amélioration du logement.

### 3.3- Les caisses de retraite complémentaire

- **Ex Personnels au Sol**, l'AGIRC-ARRCO ([www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)) développe, en complément des aides de la Sécurité Sociale, l'accompagnement du bien vieillir via des centres de prévention ([www.centreprevention.fr](http://www.centreprevention.fr)) et un diagnostic « Bien chez moi ».

0 971 090 971 (service gratuit +prix d'appel). Malakoffhumanis 39 96 ou [www.malakoffhumanis.com](http://www.malakoffhumanis.com) en cas de difficultés financières persistantes.

- **Ex personnels navigants** : aide sociale de la CRPNAC : [www.crpna.fr](http://www.crpna.fr) / conditions d'attribution des aides de premier niveau au maintien dans le logement.

En outre n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

# Colette : la plateforme en ligne de cohabitation intergénérationnelle

**Pionniers ! Une application mobile communautaire permet aux seniors de participer gratuitement à des activités en présentiel, près de chez eux, de se faire de nouveaux amis et donc de booster leur vie sociale ! Déjà plus de 1000 hôtes et plusieurs milliers de jeunes.**

Tout commence à l'été 2019. Matthieu, co-fondateur de Colette, s'installe à Bruxelles, sa ville natale. Un emménagement qui lui permet de passer plus de temps avec sa famille et ses amis. Il prend alors conscience d'une terrible réalité : l'état de solitude et d'isolement dans lequel peut vivre un parent séparé, vivant seul à son domicile (ses parents font partie des 50 % de couples qui ont divorcé).

En échangeant sur le sujet avec ses proches, il comprend vite que la solitude des moins jeunes est loin d'être une situation rare et qu'il est urgent d'encourager la solidarité entre générations. L'aventure Colette a démarré !

Depuis, Colette aide au maintien à domicile des seniors en développant deux services complémentaires :

- **la cohabitation entre générations** : cette plateforme en ligne permet aux seniors de louer une chambre inoccupée à leur domicile à un jeune, et donc de percevoir des revenus complémentaires pour avoir les moyens de rester dans leur logement, tout en brisant la solitude grâce à la présence du jeune à la maison ;
- **le Club** : cette application mobile communautaire, première dans son genre, permet aux seniors de participer gratuitement à des activités en présentiel, près de chez eux, de se faire de nouveaux amis et donc de booster leur vie sociale, si importante pour ne pas tomber dans l'isolement et rester en bonne santé.

## Les missions de Colette

- **Faciliter l'accès au logement des jeunes**  
17 % des étudiants, soit environ un jeune sur cinq, abandonnent leurs études car ils ne peuvent pas supporter le coût du logement.

Colette aide les étudiants et jeunes actifs à se loger de façon simple et abordable, dans des logements de meilleure qualité et plus spacieux.

- **Aider les hôtes à vivre plus longtemps - et mieux - à la maison**

27 % des 60 ans et plus souffrent de solitude. Rien qu'en France, près d'un million souffre d'isolement, soit l'équivalent de la population d'une ville comme Marseille.

Colette aide les moins jeunes à briser la solitude en louant leur chambre libre à la maison à des jeunes en cohabitation intergénérationnelle. De quoi apporter de la vie au sein du foyer !

- **Renforcer la solidarité intergénérationnelle**

En plus de résoudre une double problématique : d'un côté, la rentabilité des chambres inoccupées dans le domicile des hôtes et, de l'autre, la possibilité pour les étudiants et jeunes actifs d'accéder à un logement de qualité à prix abordable, Colette permet de favoriser le lien entre générations, le partage et la solidarité intergénérationnelle.

## Comment louer votre chambre sur Colette

### 1. Rejoignez la communauté

Colette rassemble une communauté d'hôtes et de jeunes de confiance, qui partagent les mêmes valeurs de solidarité, de partage intergénérationnel et de bienveillance.

Inscrivez-vous sur le site [www.colette.club/](http://www.colette.club/) et devenez membre à votre tour. C'est simple, gratuit et sans engagement !

### 2. Découvrez votre futur cohabitant

Colette vous présente plusieurs profils de jeunes qui souhaitent emménager chez vous, assure la mise en relation dès votre validation



et vous donne un coup de pouce sur les papiers (contrat de cohabitation intergénérationnelle, charte...).

### 3. C'est parti pour l'aventure intergénérationnelle !

Votre jeune cohabitant s'installe à la maison. L'équipe de Colette est joignable 7 jours sur 7 et assure un suivi privilégié avec vous en cas de besoin.

## Le coût

Chaque locataire s'engage à régler mensuellement à la plateforme la contribution financière due ainsi que des frais de services de 38€ / mois, comprenant la qualité de service, l'accompagnement mais aussi l'assistance aux questions administratives (contrats, chartes, assurances, etc.). Côté propriétaire, Colette prélève 15 % sur les revenus perçus par les hôtes.

## Rejoindre le Club Colette

Téléchargez l'appli mobile « Le Club Colette » sur iOS et Android. Créez votre profil gratuitement. Le Club est accessible sur ordinateur également : [leclub.colette.club](http://leclub.colette.club). Plus de 1000 hôtes et plusieurs milliers de jeunes ont rejoint Colette.

● Source : MNPAF

## Inflation : faut-il s'attendre à une hausse des cotisations de la MNPAF en 2024 ?

**L'inflation actuelle est encore sensible, et deux menaces structurelles se profilent dans le domaine de la santé, d'une part la croissance habituelle des dépenses liées à l'âge et au recours aux techniques coûteuses, d'autre part le risque que les barèmes de la sécurité sociale soient revus à la hausse, en particulier les tarifs des médecins, compte tenu du poids de l'inflation des coûts sur le niveau de vie et les charges des praticiens.**

De plus les pouvoirs publics ont l'intention une fois de plus de jouer à mettre la poussière sous le tapis en transférant des dépenses de l'assurance maladie vers les complémentaires santé, en étendant certaines mesures du 100 % santé ; et via une baisse de la part sécurité sociale sur les tarifs des dentistes ; de plus, concrètement les honoraires des médecins viennent d'être augmentés, mais les médecins vont faire grève car ce n'est pas assez selon eux ; et enfin, en tentant de rapatrier la fabrication des médicaments on va forcément en augmenter les prix. Tout ceci alors que la consommation médicale

Par ailleurs, les évolutions coûts/cotisations, autrement dit l'équilibre des différentes options et populations nécessitent régulièrement des remises à niveau, afin qu'aucun groupe ne s'installe dans un déficit durable que ne sauraient financer les autres groupes; sont particulièrement fragiles les équilibres d'altitude 350 et 400.

Un point plus précis sera fait fin septembre, et si la tendance se confirme, et qu'aucune revalorisation importante et nouvelle des barèmes sécurité sociale n'est connue à cette date, on peut s'attendre à une revalorisation raisonnable des barèmes A350 et A400 et conjoints en janvier 2024.

Pour relativiser, voici ce que signale un article de l'argus de l'assurance du 21 septembre : « Selon l'enquête menée par le cabinet d'actuariat Addictis, les assureurs complémentaires santé prévoient des hausses de tarifs à deux chiffres pour leurs contrats individuels et collectifs... Très précisément, la fourchette d'indexation varie de 9 à 11 % en santé individuelle et de 8 à 12,5 % en santé collective... Alors que le panel interrogé prévoit déjà pour 2023 une hausse des prestations de 4,5 % à 7,5 % selon les portefeuilles, la progression attendue pour 2024 est encore bien plus forte, puisqu'elle est prévue entre 7 et 9 %.

« 2024 sera l'année où toutes les dernières réformes, revalorisations et transferts de charges joueront à plein », souligne Céline Blattner, CEO d'Addictis. C'est notamment le cas du transfert de charges de 500 M€ sur le dentaire et de toutes les mesures prises lors des négociations conventionnelles entre l'assurance maladie et les professions de santé. »



reprend sa progression : on constate d'ores et déjà une évolution forte des remboursements fin août 2023, en particulier liées aux hospitalisations. Les dépenses nationales de santé devraient finalement augmenter de 4,8 % sur fond de forte hausse des soins de ville et d'hospitalisations. Enfin, on anticipe que le déficit de la sécurité sociale en 2024 va passer à 11 milliards d'euros contre 8,8 milliards en 2023 !

L'épopée de la Covid étant derrière nous, mais pas l'épidémie, l'économie française et mondiale continuent de s'adapter : déficits publics à résorber, inflation encore présente, restructurations à mettre en œuvre, et des promesses d'améliorations qu'il faut bien financer, en principe sans augmenter les impôts !

Quant aux contrats collectifs déficitaires ces années de pandémie, nous attendons une amélioration des conditions du contrat collectif AF, ce qui se constate déjà en 2023.

Du côté positif, une amélioration de certains remboursements est néanmoins prévue compte tenu d'ajustements de la base du contrat collectif Air France qui conditionne Altitude 350.

Alors, restons sereins : les cotisations 2024 sont à mettre en perspective : pas d'augmentation des barèmes depuis plusieurs années où presque (Altitude 350 + 3 euros en cinq ans), alors que les augmentations des complémentaires santé concurrentes ont été régulières et fortes.

Et bien sûr les petits revenus continuent de profiter de réductions barémiques conséquentes.

Pour conclure, nous pouvons être certains que si augmentations il y a, celles-ci resteront raisonnées, et tiendront compte des finances de la Mutuelle qui sont bonnes, de sa capacité à savoir restreindre les augmentations inutiles de dépenses, mais aussi du poids respectif de chaque niveau de couverture dans le besoin de financement (Altitude 300, 350, 400 - Pass Santé - barème Conjoint - Surcomplémentaire collectifs - barèmes Pluriel).

La bonne nouvelle étant que le contrat collectif AF, après les mauvais résultats des années de pandémie, devrait être positif.

Preuve que la Mutuelle en est vraiment une, et que chaque contrat joue son rôle dans le cadre d'un système de solidarité bien équilibré.

● Jean Chassaing

## Recherche de lunettes réussie à... 100 %

**Voir un ophtalmologue, et choisir des bonnes lunettes, il faut un peu de chance, mais surtout de la recherche.**

Quelques mots sur mes dernières expériences : ayant des lunettes depuis plus de trois ans, je me suis dit avec ma conjointe qui avait un peu mal aux yeux devant son ordinateur qu'il était temps de consulter ! Habitant en région parisienne, nous avons moins de mal que de nombreux français en régions à trouver un ophtalmo, mais le dernier cabinet que nous avons utilisé à la Madeleine ne nous avait pas donné satisfaction, nous cherchons donc sur Doctolib une disponibilité proche en banlieue sud-est, et coup de chance un ophtalmo local vient de dégager une pleine journée la semaine suivante ! Deux rdv coup sur coup, ça se fête ! Le résultat est à la hauteur, très bon contact, passage par un orthoptiste associé, et hop ! Deux prescriptions pour des verres progressifs, notre vision ayant bien changé depuis le dernier examen. Cerise sur le gâteau, le dépassement n'est pas élevé. Par exemple, le niveau altitude 300 ne laisse que 14 euros à charge. Pour les lunettes, pas de problèmes, il y a abondance sur le même centre commercial : Afflelou, Grand Optical, Kryss, Optical Center... pour



© iStock

choisir les montures et l'ambiance, nous les faisons tous, et c'est le dernier qui est retenu.

Pour ma part, je souhaite 100 % Santé, il y a un présentoir dédié, et j'y trouve les montures qui me plaisent... Et surtout qui plaisent à Madame... Sans le savoir, j'ai même pris les moins chères, 30 euros ! S'y ajoutent des verres Zeiss à 90 euros l'un, la Sécurité Sociale généreusement prend en charge 37,80 euros et la mutuelle 172,20 euros au total. J'adore mes lunettes.

Ma conjointe, qui n'est pas à la MNPAF et dispose de l'option la plus élevée de sa complémentaire, choisit des montures Rayban généreusement offertes à -40 %, et des verres a priori

Essilor, pour le coup on lui propose une paire gratuite au même prix maximum, et son choix se porte comme deuxième monture sur... une paire de lunettes de la gamme 100 % Santé ! Sa complémentaire, par chance, lui prend tout en charge, mais la SS généreusement n'intervient qu'à hauteur de 9 centimes...

Ceci dit, in fine elle reçoit des verres... Nikon. C'était trop beau ! Les verres sont excellents, et elle est très satisfaite de ses deux lunettes.

Vous aussi, tentez votre chance, 100 % des gagnants ont joué ! Le 100 % Santé est un vrai PLUS.

● Jean Chassaing

## La MNPAF, militante et active au sein d'un collectif engagé

**Que fait le Gouvernement pour les 11 millions d'aidantes et d'aidants ?**

### Un contexte politique et social qui précarise les aidantes et les aidants

Les aidantes et les aidants jouent un rôle essentiel dans notre société. Pourtant, les politiques publiques de ce début d'année (réforme des retraites, réforme des bénéficiaires du RSA, loi sur le bien vieillir maintes fois repoussée...) ne les ont pas pris en compte, voire les ont davantage précarisés. Pensées dans une logique de restriction budgétaire, elles ne donnent pas les droits et moyens nécessaires aux aidants pour accomplir leur rôle : 75 % des aidantes et des aidants déclarent stress et fatigue dus à leur rôle d'aidante et d'aidant.

### Une urgence sociétale appelant des actions concrètes

La MNPAF s'engage auprès d'associations, fondations, mutuelles,

parlementaires, collectivités locales, entreprises, actrices et acteurs de santé et du médico-social, en faveur de véritables droits et aides effectives pour les aidantes et les aidants.

### A l'occasion de la Journée Nationale des Aidants 2023, et quelques semaines avant le vote des budgets 2024, la MNPAF demande :

- Un engagement fort de la part des pouvoirs publics et un investissement concret.
- Des moyens financiers, et en particulier l'augmentation des moyens dédiés aux structures et professionnels de santé, du social et du médico-social et la revalorisation de ces métiers, le renforcement des plans d'aides des personnes aidées, pour permettre une

réponse exhaustive et accessible financièrement à leurs besoins.

- Des moyens législatifs : que le droit protège et accompagne tous les aidantes et aidants et leurs proches. Sont demandés : de rendre effectifs les droits existants (congé proche aidant, droit au répit) et les élargir à l'ensemble des aidants ; et que les problématiques des aidants soient prises en compte de manière transversale dans toutes les politiques publiques (retraites, santé, travail, etc).
- De faire des situations des aidant-es une grande cause nationale, composée de grandes campagnes de communication et de sensibilisation.

● Pierre Girault, Président MNPAF

## Aviation durable

**EDF, Holcim, IFPEN et Axens s'associent pour participer ensemble à la création de la filière française de e-carburant pour le transport aérien, avec le projet « Take Kair », soutenu par Air France-KLM.**

L'objectif de cette coopération est de tirer parti de l'expertise complémentaire des signataires afin de contribuer à la décarbonation du transport aérien et d'accompagner l'émergence de la filière française des carburants d'aviation durables synthétiques (e-SAF), grâce à un pilote industriel baptisé « Take Kair », en Pays de la Loire. Le Groupe Air France-KLM soutient le projet.

Holcim, IFPEN (IFP Energies Nouvelles), Axens et EDF annoncent avoir signé des protocoles d'accords pour développer « Take Kair », un pilote industriel innovant de e-kérosène en Pays de la Loire, qui répondra aux besoins de la nouvelle filière française de e-SAF (carburant d'aviation durable de synthèse). Le Groupe Air France-KLM serait l'acquéreur principal du e-kérosène produit par cette nouvelle installation industrielle. La production d'hydrogène et de carburants synthétiques s'opérerait en Loire-Atlantique, avec des débouchés commerciaux à la fois locaux, régionaux et nationaux.

Ces coopérations participeront au développement de la filière française de production de carburant d'aviation durable, priorité portée par le Président de la République lors de son discours du 16 juin 2023. La production de e-kérosène contribuera à la décarbonation du transport aérien et ce projet anticipe les obligations imposées par le futur règlement européen « ReFuel Aviation ».

La réussite de ce projet est fondée sur l'engagement des partenaires à explorer les possibilités de coopération industrielle, en s'appuyant sur leurs expertises respectives :

- Le groupe Holcim, à partir du captage de CO<sub>2</sub> biogénique de sa cimenterie localisée à Saint-Pierre-La-Cour en Mayenne (53), en phase avec son plan de décarbonation de ses sites de production, intégrant des programmes de captage et de valorisation des émissions de CO<sub>2</sub> pour permettre la production de e-carburants verts à destination de l'aviation.

- IFPEN et Axens, fortes de leur expertise dans le développement et l'intégration de procédés de synthèse de carburants bas carbone et leur expérience des technologies de production des carburants d'aviation durables.
- Le groupe EDF, grâce au développement de son parc de production d'électricité neutre en CO<sub>2</sub> et au savoir-faire développé à la fois par sa filiale Hynamics, spécialisée dans la production d'hydrogène bas carbone et renouvelable par électrolyse de l'eau, et par son ingénierie interne permettant la maîtrise de ses grands projets industriels.

Le projet « Take Kair », un des premiers projets industriels de production de e-SAF en France, permettra d'éviter l'émission de plus de cent kilotonnes de CO<sub>2</sub> chaque année. Il s'inscrit donc dans les objectifs du gouvernement français en matière de décarbonation du transport aérien et sera candidat aux



© Photothèque Air France



© Photothèque Air-France

initiatives de soutien financier public à l'émergence d'une filière française des e-carburants, raison pour laquelle il a été présenté début 2023 à l'ADEME et aux ministères de la Transition Ecologique Energétique et en charge de l'Industrie et des Transports. Moyennant l'obtention des financements nécessaires, l'objectif est de lancer la construction des pilotes industriels en 2026 pour une première phase de production en 2028.

Pionnier dans l'expérimentation et l'utilisation de carburants d'aviation durable (SAF), le Groupe Air France-KLM est partenaire du projet. Premier acheteur mondial de SAF en 2022, le Groupe vise l'incorporation d'au moins 10 % de carburant durable au global de ses vols à horizon 2030, au-delà des obligations réglementaires françaises et européennes. L'utilisation du e-kérosène du projet « Take Kair » contribuera à l'atteinte de cet objectif et à celui plus global d'une réduction de 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> par passager kilomètre d'ici à 2030 comparé à 2019. En s'associant au projet « Take Kair », Air France-KLM donne à celui-ci la possibilité d'accéder au marché émergent des SAF en Europe dans de bonnes conditions ainsi que la visibilité et la solidité qui seront nécessaires à son financement.

Cédric Lewandowski, Directeur exécutif Groupe en charge de la Direction du Parc Nucléaire et Thermique d'EDF a déclaré : « Avec le projet Take Kair, EDF, 1<sup>er</sup> producteur d'électricité décarbonée au monde, notamment grâce à son parc nucléaire, confirme l'engagement pris, en particulier au travers de son plan hydrogène, d'accélérer la décarbonation profonde des secteurs les plus émetteurs de CO<sub>2</sub>. Tout en contribuant à la décarbonation de l'Industrie, il permet d'offrir un complément aux bioénergies pour la décarbonation du secteur aérien ; notre savoir-faire et notre expertise associés à ceux de nos partenaires industriels sont ainsi mis à contribution pour permettre l'émergence d'une filière des e-carburants française forte et innovante. Avec Take Kair, nous engageons collectivement une nouvelle étape essentielle vers l'objectif de neutralité carbone. »

François Petry, Président de Holcim France, a déclaré : « La décarbonation de nos process et de nos produits est au cœur de notre stratégie pour tenir l'engagement d'atteindre le Net Zero en 2050. Au-delà de la modernisation de nos outils de production, nous agissons sur tous les leviers industriels et technologiques pour baisser le poids de nos émissions et ainsi décarboner notre industrie. »

Avec le projet Take Kair, nous allons franchir une étape décisive dans le captage et la gestion de nos émissions résiduelles de CO<sub>2</sub> et participer avec nos partenaires à l'émergence d'une filière innovante et durable au service des besoins de mobilité du pays. »

« Nous sommes très heureux de contribuer, aux côtés de nos partenaires et grâce à nos synergies, à l'émergence d'une nouvelle filière française d'e-carburants. Avec Take Kair, IFPEN réaffirme son engagement en faveur de la décarbonation du secteur aérien et de la souveraineté énergétique nationale. Les carburants de synthèse viendront en effet compléter les biocarburants avancés, domaine dans lequel le groupe IFPEN, avec notamment sa filiale Axens, porte plusieurs technologies, pour réduire l'empreinte carbone de l'aéronautique. » a affirmé Pierre-Franck Chevet, Président d'IFPEN.

Jean Sentenac, Président-Directeur général d'Axens, a déclaré : « Axens est fière de voir son expertise et ses technologies au centre du développement de l'un des premiers projets industriels de production de e-kérosène en France, aux côtés d'acteurs emblématiques de l'industrie française. C'est un pas de plus vers la décarbonation du secteur aérien. »

Fatima Da Gloria de Sousa, VP Développement durable du Groupe Air France-KLM a déclaré : « Le développement de filières de production de carburant d'aviation durable est primordial pour réussir la décarbonation du transport aérien. C'est également une formidable opportunité de création d'emplois et de renforcement de l'indépendance énergétique de la France et de l'Europe. Air France-KLM soutient activement les projets qui, comme Take Kair, visent à lever le premier frein à l'utilisation de carburant durable : sa disponibilité. »

## À propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 40,3 millions de clients\*, dont 30,3 millions en France\*\*. Il a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 143,5 milliards d'euros.

\* Un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

\*\* Y compris ES (Électricité de Strasbourg) et SEI.

## À propos de Holcim

Holcim est le leader mondial des solutions de construction innovantes et durables. Animés par la volonté de bâtir le progrès pour les populations et pour la planète, ses 60 000



© Photothèque Air France

employés ont pour mission de décarboner la construction, tout en améliorant les conditions de vie de chacun. Dans toutes les régions du monde, l'entreprise permet à ses clients de construire mieux avec moins grâce à sa large gamme de solutions circulaires et bas carbone, incluant ECOPact et ECOPlanet. Avec ses systèmes innovants, Elevate pour la toiture ou PRB pour l'isolation, Holcim rend les bâtiments plus durables en favorisant l'efficacité énergétique et la rénovation écologique. Avec le développement durable au cœur de sa stratégie, Holcim est engagé pour devenir une entreprise « net zéro » dont les objectifs 1,5°C sont validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Holcim France est l'entité du groupe Holcim en France qui regroupe ses deux principales filiales : Lafarge France (ciment, béton, granulats, produits & solutions) et PRB (produits de revêtement du bâtiment).

**Pour en savoir plus sur Holcim, consultez [www.holcim.com](http://www.holcim.com), et suivez Holcim France sur LinkedIn.**

## À propos d'IFP Energies nouvelles

IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Depuis les concepts scientifiques en recherche fondamentale jusqu'aux solutions technologiques en recherche appliquée, l'innovation est au cœur de son action, articulée autour de quatre orientations stratégiques : climat, environnement et économie circulaire ;

énergies renouvelables ; mobilité durable ; hydrocarbures responsables.

**Pour en savoir plus : [www.ifpenergiesnouvelles.fr](http://www.ifpenergiesnouvelles.fr) Contact presse : AnneLaure de Marignan +33 (0)1 47 52 62 07 | [presse@ifpen.fr](mailto:presse@ifpen.fr)**

## À propos d'Axens

Le groupe Axens propose une gamme complète de solutions pour la conversion du pétrole et de la biomasse en carburants plus propres, la production et la purification des principaux intermédiaires pétrochimiques, le recyclage chimique des plastiques, les options de traitement et de conversion du gaz naturel, le traitement de l'eau et le captage du carbone. L'offre comprend des technologies, des équipements, des fours, des unités modulaires, des catalyseurs, des adsorbants et des services connexes. Axens est idéalement positionné pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, des études de faisabilité au démarrage et au suivi des unités tout au long de leur cycle de vie. Cette position unique garantit un niveau de performance optimal et une empreinte environnementale réduite. L'offre internationale d'Axens repose sur des ressources humaines hautement qualifiées, des moyens de production modernes et un réseau mondial étendu pour les services industriels, de soutiens techniques et commerciaux. Axens est une société du groupe IFP.

**Pour en savoir plus : [www.axens.net](http://www.axens.net) | Twitter @AxensGroup | LinkedIn Axens Contact presse : [press@axens.net](mailto:press@axens.net)**

● Source : Service Presse Air France

## « Bonus et malus » Air France...

Le Groupe Air France-KLM sort renforcé de la période récente, réalisant sur les six premiers mois de 2023 un chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros (+ 25,1 %), un bénéfice de 260 millions. Il poursuit désormais la réduction de l'endettement au niveau de 4,9 MDS, contre 5,7 en juin 2019 et déploie de façon déterminée l'ensemble des plans d'action participant de la feuille de route.



© Airbus | A. Tchakovski

Concernant plus spécifiquement Air France, on observe les mêmes tendances, modulo quelques « bonus » ou atouts pour demain, et différents « malus » ou points de vigilance.

Quels sont les points de vigilance ? D'abord et d'évidence, l'impact potentiel de la pression croissante sur le transport aérien, mise par des organisations citoyennes mais aussi les Pouvoirs Publics, au titre de la transition écologique - avec à la clé la perspective d'une taxation additionnelle. Autre sujet d'attention : la rentabilité. Si la marge opérationnelle AF est à la hausse, se rapprochant des 7 à 8 % visés, celles des grands compétiteurs s'avèrent supérieures [11 pour Lufthansa / 16 IAG / 18 Ryanair]. Moyennant quoi, la question de la confiance des analystes financiers perdure, la valeur de l'action se révélant parfois chahutée, sur fond en outre d'inquiétudes liées à l'augmentation des prix du carburant.

N'oublions pas enfin deux facteurs d'alerte, la persistance de difficultés nuisant à l'atteinte des objectifs de ponctualité, et le ralentissement annoncé de l'activité Cargo, limitant les potentialités d'équilibrage inter-métiers. Heureusement, bien des atouts existent, qui rendent optimistes en cette rentrée pour l'avenir de la Compagnie.

**“Un mouvement commercial porteur cet été, qui doit conduire à réévaluer encore l'offre jusqu'au niveau de 95 % en fin d'année”**

Relevons en premier lieu la bonne tenue du trafic durant les mois de juillet et d'août, les résultats record de coefficient de remplissage, au regard d'un programme équivalent à 92 % de la référence 2019. Un mouvement commercial porteur, qui doit conduire à réévaluer encore l'offre jusqu'au niveau de 95 % en fin d'année.

Tout cela s'accompagne d'actions de développement = consolidation de la montée en gamme des équipements, produits, classes avant ; signature d'un accord de code-share avec le transporteur canadien WestJet ; intérêt pour un investissement dans le cadre de la prochaine privatisation de TAP.

On peut souligner aussi l'intense avancée des projets de maintenance... Ouverture du nouveau bâtiment Moteurs à Orly {et annonce de 800 embauches associées}, essor de

la coopération avec Airbus, gain de marchés tiers.

Globalement, la dynamique de transformation est là et bien là.

Faisons en dernier ressort un focus sur un indicateur majeur, le classement officiel SkyTrax 2023, qui donne une idée à la fois claire et comparative de la satisfaction des clients passagers. Information plus qu'encourageante = la Compagnie est dans le Top 20 mondial (7<sup>e</sup> - British Airways apparaissant au dix-huitième rang), et pour la première fois numéro 2 dans le Top 10 européen [BA, LH et KL se trouvant respectivement aux places 5, 6 et 9].

Voyons donc le futur de manière positive !

● Pierre Girault,  
Secrétaire Général

## La patrouille de France : une Grande Dame !

**Elle n'est ni mondaine, ni excessivement embourgeoisée. Elle vit juste son chemin de filets d'air et de panache. Elle est une entité incontournable, un sentiment national. Elle appartient un peu à chacun de nous. C'est une œuvre d'art en mouvement. Elle fait naître des vocations et hurler les foules, c'est un tableau de maître vivant.**

Cette « Grande Dame », se nomme la Patrouille de France, la PAF.

Son nom est né de l'enthousiasme de Jacques Noetinger, pilote et journaliste qui commentait une démonstration aérienne à Alger en 1953. Il lança ce jour-là le nom qui allait lui rester à jamais. Les démonstrations en patrouille débutèrent en 1931 à Étampes avec trois appareils Morane-Saulnier MS 230. En 1935, ils sont 5 Morane-Saulnier MS 225 et deux de plus en 1936. En 1937, basée à Salon-de-Provence la formation prend le nom de Patrouille de l'École de l'air. La deuxième guerre mondiale interrompt l'élan, mais en 1947, le ministère de l'Air officialise la création d'une escadrille de présentation, équipée de douze Stampe SV 4, des biplans de voltige. Le succès appelle le succès : diverses formations sont constituées au sein des escadres de chasse. Finalement, la première patrouille à porter le fameux patronyme sera celle du Commandant Pierre Delachenal, de la 3<sup>e</sup> escadre de chasse, créée en 1952 et basée à Reims.

À partir de 1953 et pendant une dizaine d'années, la PAF migre de base en base : Reims, Dijon, Cambrai et Nancy abritent tour à tour les arabesques des différents types d'avions : Republic F84 G « Thunderjet », MD 450 « Ouragan », Dassault « Mystère IV A ». Jusqu'à 12 machines voleront ensemble. Restrictions budgétaires en 1964 : on envisage la dissolution de la PAF, équipée de Mystère IV A, mais l'attachement est déjà trop profond. On ne peut dissoudre ni le métal hurlant, ni le panache. C'est Salon de Provence qui va perpétuer le mythe avec six « Fouga Magister » de l'École de l'air. Le « Fouga », élégante hirondelle de métal, fer de lance de la formation, sera suivie par L'Alpha Jet, bien plus performant, en 1981.

Des événements marquants vont se succéder : en 1986, la PAF est en tournée aux USA et survole New-York. En 1989 : démonstration au-dessus des pyramides d'Égypte et une autre sur la plage de Tel Aviv. Les

interactions politiques et stratégiques propulsent la PAF dans le monde : visites régulières à Dubaï ou Abu Dhabi, mais aussi Singapour et la Chine. En 2009, Virginie Guyot devient la première femme leader de la PAF.

### 2017 : nouvelle tournée Nord-Américaine

Depuis l'arrivée de l'Alpha Jet, la PAF est constituée exclusivement de huit pilotes de chasse et d'un remplaçant. Ils doivent faire état d'un minimum de 1500 heures d'avion d'armes. Considérés comme l'élite des pilotes, ils préfèrent plus modestement représenter le savoir-faire des pilotes de l'Armée de l'Air. Ils ont volé sur Mirage F1, Mirage 2000 ou Rafale. Depuis le début des années 1990, ils ont participé à des missions de guerre. Le feu, le vrai, a modelé leur vision des choses. La confrontation aux extrêmes inscrit une gravité nécessaire à leur mission et légitime leur statut.



© Pascal Moreau



Ils ne possèdent pas qu'un savoir-faire technique, les qualités humaines individuelles sont indispensables. La cooptation est une règle incontournable. Aucun pilote de l'équipe ne peut se soustraire à une remise en question permanente. L'édification d'une nouvelle série demande un engagement total. L'excellence est à ce prix. Chacun est responsable de tous, et le résultat recherché est la perfection. Une chimère quotidienne pour quelques minutes d'une harmonie exceptionnelle.

Les pilotes sont renouvelés par tiers : trois nouveaux arrivent chaque année, poussant trois de leurs prédécesseurs vers d'autres destinées. Ils passent en moyenne trois ans dans l'unité. Le leader, dit le « charognard » ne reste en poste qu'un an. Il doit mettre au point la série originale de l'année pour en faire une arme de séduction massive pour le public comme pour ses pilotes !

La PAF ne pourrait rien sans ses mécaniciens. Eux seuls savent lire la souff-

rance d'un avion, sa douleur de métal, son encombrement passager. Eux seuls mesurent la fragilité de l'assemblage de cet engin volant, ils en connaissent les faiblesses possibles et les expressions subtiles. Quand la machine se signale, le mécanicien pénètre les lieux interdits. Ses mains portent le regard dans l'invisible. L'homme de l'ombre est un artiste exigeant. Il se mobilise dans des postures inconfortables pour atteindre un univers d'entassements faits de matières chaudes et de fluides agressifs. Au prix d'investigations compliquées, il doit sans se tromper déterminer l'origine d'un mal, pour la continuité, pour son « cocher ». L'avion, c'est d'abord leur avion, un bien précieux, une part d'eux-mêmes qu'ils consentent à partager.

La PAF a fêté en mai ses 70 ans, en compagnie de symboles porteurs : le Rafale, l'équipe de Voltige de l'Armée de l'Air... Ce fut un moment étourdissant. Les enfants s'émerveillent, les adultes mesurent l'effort. La signature est grandiose, les chiffres 7 et 0 s'inscrivent dans le ciel dans une magie inattendue. Tout est dit.

● **Propos recueillis  
auprès de Patrick Louis  
par Isabelle de Ponsay**

© Pascal Moreau



## Le musée participe à la commémoration du 90<sup>e</sup> anniversaire d'Air France

Fidèle à sa mission de conserver, enrichir et faire connaître le patrimoine du groupe Air France, le Musée apporte sa contribution à la commémoration des 90 ans de l'entreprise.

Tout d'abord bien sûr en amont en fournissant des documents d'archives et des éléments techniques pour la communication externe et interne de l'entreprise à cette occasion : photos, fiches techniques sur les plans de cabine, les uniformes, le service à bord mais aussi à travers deux événements spécifiques : une lettre spéciale du Musée et une conférence.

### Lettre spéciale « 90 ans »

Cette Lettre quadrimestrielle, de format 21x29,7 en quadrichromie est habituellement diffusée auprès des adhérents du Musée.

La Lettre spéciale (n°53) évoquera les circonstances et l'environnement de la création officielle de la Compagnie mais rendra également hommage à des personnalités emblématiques telles que Max Hymans ou Henri Ziegler ou encore à des symboles également emblématiques comme « La Crevette ».



**TOUTE DISTANCE**

# HERRERO

DEMENAGEMENTS - GARDE-MEUBLES

**M. PEREZ-HERRERO**  
*Chef d'entreprise*

**ARTISAN**

**04 68 67 94 11 - 06 08 23 97 23**

[www.herrero-demenagements.com](http://www.herrero-demenagements.com)

[herrero-demenagements@orange.fr](mailto:herrero-demenagements@orange.fr)

12 rue du Mas Provedo - 66380 PIA



Avant-guerre : le Dewoitine 338

## Conférence « neuf avions de légende pour neuf décennies »

Sur ce thème, Etienne Rachou, Président du Musée Air France, entouré de quelques « *grands témoins* » animera une conférence le 18 octobre 2023 de 12h à 14h dans la salle Max Hymans du siège d'Air France.

Cette conférence sera accessible aux internautes du Musée et de l'ARAF à qui un lien sera envoyé\*.



Jets : le B707 (dont le livre édité par le Musée reste disponible à la vente)



1946 - Le Lockheed « Constellation » survolant New-York. Gouache de Paul Lengellé, 1992

Neuf avions emblématiques de la flotte de la Compagnie ont été retenus :

- Latécoère 25
- Lockheed Constellation
- Boeing 747
- Dewoitine.338
- Caravelle
- Concorde
- Douglas DC3
- Boeing 707
- Airbus A300

La conférence sera illustrée par la projection de photos ou documents d'archives et des films historiques.

● **Bernard Bazot**

\*les adhérents de l'ARAF ont reçu une information spécifique par mail début octobre

## 90 ans de publicité Air France [de 1933 à 1959]

**Affiches, revues, encarts dans la presse : dès sa création en 1933, la nouvelle compagnie Air France développe son image grâce à la publicité et fait appel à des artistes réputés pour vanter les mérites de la marque, illustrer les destinations de son réseau ou présenter les avions de sa flotte...**

En 1933, la toute première affiche Air France - dessinée par l'affichiste Dransy - figure un pilote portant une France sur laquelle se projette l'ombre d'un avion, lequel se projette ensuite sur le globe terrestre.

Dans les années 30, la campagne « Air France dans tous les ciels » met l'accent sur la présence de la compagnie sur tous les continents (Roger de Valerio, 1935).

### Le renouveau de la compagnie

Dans les années qui suivent la fin de la guerre, avec des slogans tels que « Air France vers des ciels nouveaux », « Air France rayonne sur le monde », « Air France dans tous les ciels », la publicité est destinée à illustrer la reconstruction et le renouveau de la compagnie. Les brochures et affiches vont ensuite progressivement mettre en valeur les destinations exotiques de l'Orient et de l'Afrique.

### L'ère du « tourisme »

Dans les années 1950, le transport aérien se démocratise. Le « tourisme » et la « classe touristes » font leur apparition et les affiches vantent l'attrait des nombreuses destinations proposées et l'importance du réseau d'Air France qui est, en 1956, « le plus long réseau du monde ».

● Source :  
Communication Interne Air France



## Des avions d'Air France, une histoire

**Des avions japonais dans la flotte d'Air France ? La question peut paraître saugrenue, mais la réponse est pourtant positive.**



D'aucuns penseront à une éventuelle commande par Air France de jets régionaux Mitsubishi SpaceJet, mais le programme en a été abandonné par le constructeur début 2023, avant même le début de sa commercialisation.

D'autres pourront évoquer les deux bi-turbopropulseurs NAMC YS-11 opérés par Air Afrique, la compagnie multinationale dont Air France était actionnaire, mais le lien n'apparaît pas direct.

Non. Il faut remonter plus de 80 ans en arrière et revenir sur l'épopée d'Air France en Indochine.

Lorsque le second conflit mondial éclate, la compagnie dispose d'une solide implantation sur place, confiée à François Martin, directeur pour l'Indochine et l'Extrême-Orient, de 1934 à 1945. Elle y dispose de deux bases principales, Saigon et Hanoi, et met en œuvre une flotte composée de deux Fokker VII et de deux Dewoitine 338.

Soumise à une pression souvent belliqueuse, l'Indochine tente à cette époque, avec difficulté, de demeurer à l'écart des ambitions du Japon dans la région. Un événement tragique se produit le 7 juillet 1940 lorsque le Dewoitine F-AQBA est abattu par la chasse japonaise entre Hanoi et Fort-Bayard (Chine), entraînant la perte de l'équipage (Lacaze, Péchard, Valepyn) et des trois passagers dont un officier de la marine japonaise. Air France réclame un dédommagement à la fois pour les familles des victimes et pour assurer le remplacement de la précieuse machine perdue.

Après de longues négociations, les Japonais finissent par accéder aux demandes de la compagnie. La marine impériale consent à céder l'un de ses avions, en l'espèce un petit bimoteur Nakajima AT-2, version civile du modèle militaire L1N1. Proche du DC-2 et équipé de

deux moteurs de 600 chevaux, il peut emporter une dizaine de passagers.

Le 15 mai 1941, l'avion est remis en grande pompe par le capitaine de vaisseau Chiudo à une délégation d'officiels français, dont François Martin, sur le terrain de Bach Mai. Le soir même, Air France offre un dîner aux deux délégations à l'hôtel Métropole d'Hanoi.

Mais l'avion n'est pas en bon état et il ne dispose pas de pièces de rechange. Ça n'est que le 12 août 1942 que le Nakajima, réimmatriculé F-BAGL, effectue ses vols de réception aux mains du pilote Louis Lanata. Quant à la mise en ligne, elle n'a lieu que le 26 janvier 1943, entre Hanoi et Vientiane (Laos).

Accidenté à Séno (Laos) en mars 1943, il est réparé mais n'effectue plus que de rares vols, jusqu'à sa mise en retraite définitive en septembre de la même année, longeron cassé.

Le Nakajima n'aura volé que 50 heures pour Air France.

Toujours en besoin criant d'avions, Air France Indochine se résout à négocier avec les autorités japonaises la fourniture d'une dizaine de bimoteurs Mitsubishi MC-20, appareil dérivé du bombardier Ki-21 et pouvant transporter 11 passagers.

François Martin et l'équipage de Louis Lanata réceptionnent pour Air France cet appareil le 31 juillet 1944. Baptisé « Ville de Saigon » et portant l'immatriculation provisoire FW-125, il est mis en ligne le 5 septembre 1944 sur la ligne Hanoi-Saigon. Il n'aura le temps d'effectuer que huit voyages jusqu'au coup de force japonais du 9 mars 1945 qui voit les troupes nippones envahir l'Indochine et anéantir toute résistance.

Le Mitsubishi FW-125 disparaît dans la tourmente, mettant ainsi fin à

© Collection Musée Air France



François Martin dans son bureau à Hanoi en 1940

l'éphémère utilisation des deux seuls avions de conception japonaise de la flotte d'Air France.

À vrai dire, il faillit y en avoir un troisième : le 1<sup>er</sup> février 1943 un bombardier Ki-21 thaïlandais, égaré, se pose sur le terrain militaire de Xien Khouang au Laos, où les militaires français le saisissent.

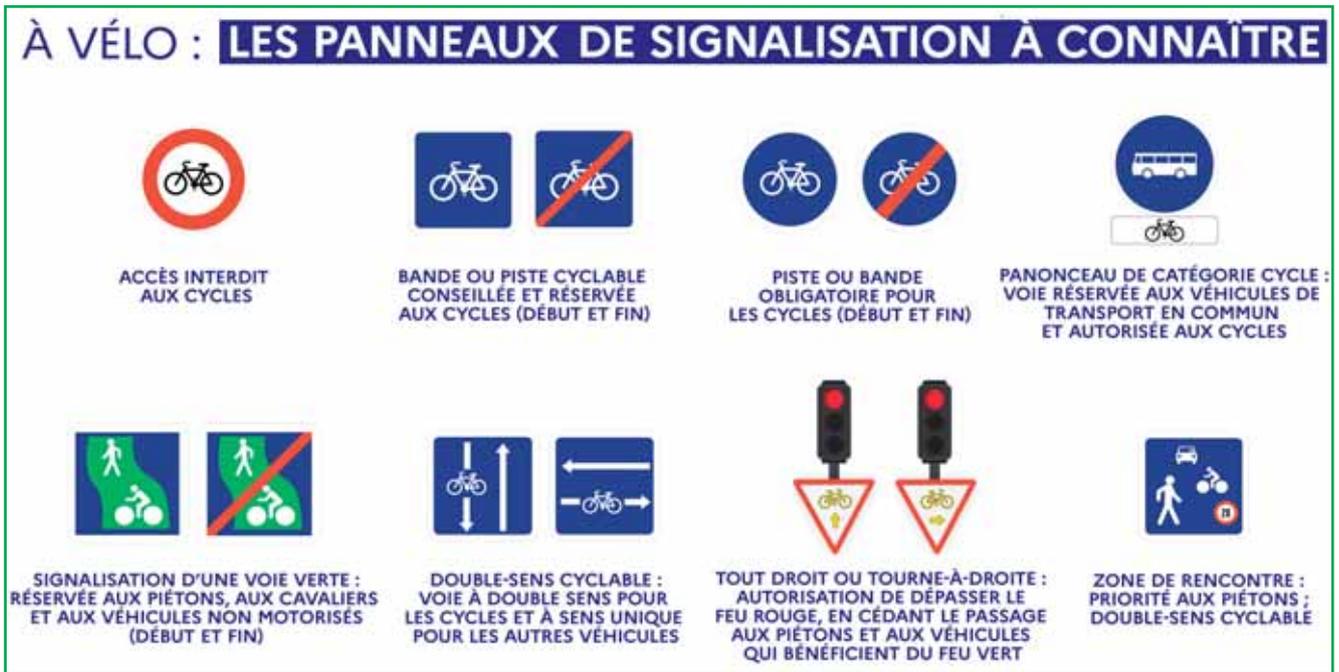
Convoyé le 7 février à Hanoi, il est remis à Air France pour transformation en version civile de type MC-20. Les travaux de modification n'auront jamais lieu, sans doute par peur de pressions japonaises ou de complications diplomatiques avec la Thaïlande. Il est vrai que le souvenir du conflit armé qui opposa pendant quatre mois, entre octobre 1940 et janvier 1941, Thaïlandais et Français restait vivace.

À noter que le coup de force japonais fera une autre victime au sein d'Air France. Soupçonné de liens avec la résistance, François Martin est arrêté par la Kempeitai, la gestapo japonaise, le 12 avril 1945. Il décède un mois plus tard des suites des sévices subis aux mains de ses tortionnaires. Air France perdait un grand serviteur dans des conditions tragiques.

● Étienne Rachou

# Pour l'entente cordiale des motorisés et des cyclistes !

**Vous avez plus de 10 ans ? Pas de vélo sur les trottoirs pour vous... Rappel de quelques règles susceptibles de préserver votre sécurité routière, et les points sur votre permis.**



J'avais commencé ce sujet en rapportant des pensées et des paroles de conducteurs plutôt énervés dans une circulation tendue et stressante à la fois, mais je ne puis reproduire celles-ci sans blesser des oreilles sensibles ! J'ai donc préféré revisiter quelques éléments du code de la route pour confronter les belligérants qui ne le connaissent pas tous, ceci dans le but de « coller à la roue » (on est dans le domaine du vélo !!) de l'évolution de la pratique des 2 roues, surtout en milieu urbain, afin d'arriver à un respect mutuel des règles, à un peu plus de sagesse et par voie de conséquence à moins d'accrochages et d'accidents.

## Panneaux, généralités

Un panneau demande à être respecté jusqu'au même panneau barré par une diagonale rouge.

**Danger** : ronds cerclés rouge, ou triangulaire bordure rouge

**Obligation** : ronds bleus

**Indication** : carré sur fond bleu

## Règles générales pour le cycliste

Comme pour tout ce qui roule, il doit appliquer la règle de priorité à droite,

et emprunter la voie de droite, dans le sens du trafic, s'il y en a une de chaque côté. Le port du casque est très recommandé, aux grands comme aux petits.

Téléphoner en roulant est strictement interdit. Il en est de même comme rouler sur les trottoirs, sauf pour les enfants de moins de 10 ans.

Vitesse : 20km/h dans les zones de rencontre, au pas dans les zones piétonnes.

En zone 30km/h : un cycliste peut-il emprunter un sens interdit ? Et OUI ! Si une bande cyclable est au sol, mais ATTENTION aux véhicules qui arrivent en face.

Peut-on chevaucher une ligne continue pour doubler un cycliste ? Et OUI également, cela est autorisé quand la voie est étroite, sachant que 1 m de sécurité est nécessaire en ville, et 1,50 m hors agglomération. Mais la priorité reste à la voiture qui vient en face !!!

**Circulation inter-files pour les 2 roues motorisées.** Elle est interdite en principe, mais, dans certains départements (région parisienne), elle est ré-expérimentée sur 3 ans depuis 2021 (% d'accidents en très nette augmentation lors de la

première expérimentation et même après). Elle est tolérée en cas de circulation dense, avec une file ininterrompue de voitures, et préconisée sur l'inter file de gauche.

## Trotinettes électriques

Vitesse maxi : 25 km/h comme pour tous les engins non immatriculés.

## Panneaux de signalisation (les plus remarquables)

Cycliste pied à terre : un panneau avec un cycliste marchant en tenant sa bicyclette à la main, ou encore une inscription signalent cette obligation.

Pour en savoir davantage, consulter Google pour réviser le code officiel ou prenez des cours !

Ce texte, rédigé à partir d'extraits du code de la route, a pour but d'éclairer le lecteur sur quelques règles assez récentes ignorées par beaucoup d'entre nous pour nous conduire à encore plus de prudence face à l'évolution du trafic, avec l'émergence des 2 roues. C'est tout à la fois un code de la rue, de la route, de conduite, de respect et de sécurité pour tous.

● Jean Cruzel

## Découvrons-nous • Une vie de château

**Un projet de sauvetage en ligne du Château de La Mothe Chandeniers a permis à des milliers d'internautes d'acheter cet édifice en ruine grâce à un financement participatif et a créé ainsi une véritable communauté de chatelains qui vont s'investir dans les travaux de rénovation.**  
**Le Monde du 25 juillet 2019.**

Jacques Lavaud, notre délégué régional adjoint de la région Île-de-France Nord, qui a eu une carrière variée à Air France dans l'exploitation et au commercial, a profité de sa retraite en 2009 pour laisser libre cours à ses passions pour l'histoire, la généalogie, les richesses de notre patrimoine.

C'est par hasard, en novembre 2017, en apprenant la nomination de Stéphane Bern chargé de mission pour la sauvegarde du patrimoine en péril, qu'il est allé sur le site « adopte un chateau.com » et qu'il découvre le projet de sauvetage du Château de La Mothe Chandeniers situé en Poitou, dans le nord de la Vienne, département où se trouvent toutes ses racines familiales et dont il n'avait jamais entendu parler auparavant.



Ce château a une histoire agitée... Après l'époque médiévale, période de construction de la forteresse, le domaine, appartenant à la famille de Baussay très connue dans la région de Loudun, passe dans la famille de Rochechouart qui fait de gros travaux. François II de Rochechouart renvoyé en 1655 par la reine mère dans son Poitou natal, crée pour se venger une véritable cour locale luxueuse. Le château est alors à l'apogée de sa gloire mais le ruina... puis il fut pillé et en partie détruit à la Révolution. En 1809 un industriel le fait restaurer. Un nouvel édifice mêlant des inspirations néogothiques et Renaissance est érigé sur les bases du château médiéval... Mais le dimanche 13 mars 1932 un incendie ravage en grande partie l'édifice emportant avec lui toutes les richesses du passé. Le château est resté en ruines pendant plus de 80 ans et la végétation a repris peu à peu ses droits.

Ce projet de sauvetage est porté par l'agence de financement participatif « Dartagnans » qui lance le 6 octobre 2017 l'idée folle du rachat collectif

de ce château en ruine. En quelques mois, la campagne d'achat collectif fait le tour de la planète et le château séduit 18.000 passionnés venus de 115 pays. Chacun apporte 50 € au minimum et reçoit en échange 1 part du château.

C'est sans hésiter que Jacques adhère au projet, avec une partie de sa famille et des amis, devenant ainsi copropriétaire-châtelain d'un morceau de ce patrimoine.

Après l'achat du château en décembre 2017, les premiers travaux de nettoyage et de restauration peuvent commencer. Chacun donne un peu de son temps et de son expérience pour venir sur place participer aux différents chantiers organisés par groupes de 15 à 20 personnes. C'est l'occasion de faire de belles rencontres et de participer activement à la renaissance de ce lieu magique, et le début d'une véritable communauté !

« Une première étoile du Guide Vert Michelin « nous » a été décernée en 2022, étoile qui récompense la beauté et l'originalité du château et également l'engagement de « nos »

équipes pour la préservation du patrimoine culturel et historique de la région. L'organisation d'événements, les visites (25000 visiteurs depuis janvier 2023) « nous » procurent une partie des fonds nécessaires à l'entretien et au développement de l'activité sur le site. »

De plus, Jacques s'est engagé dans le groupe « Recherches Historiques ». Il se consacre à retracer l'histoire du château depuis l'époque médiévale et propose des expositions, éphémères ou permanentes avec, à terme, l'objectif de créer un musée. Il est très occupé par cette vie de château qui est passionnante par son côté concret et son aspect participatif. Je le remercie de m'avoir fait partager sa passion qui fait plaisir à entendre et m'a donné envie d'aller voir sur place. Ce que j'ai fait avec des amis. « Ce fut un moment splendide et l'osmose de la nature et de l'architecture est étonnante ».

● Henri Millot

Site du château :  
<https://www.mothe-chandeniers.com>

## ✈ Chronique aéronautique et communiqués du Musée AF

**Chronique dédiée au Boeing 727, 25 ans au service d'Air France, et aux expositions aéronautiques et communiqués du Musée.**

✈ **Souvenirs, souvenirs : il y a 50 ans, le 9 février 1963, le Boeing 727 décollait pour son premier vol au départ de Renton, succès commercial, avion de ligne le plus vendu au monde.**

On se souvient de Caravelle, Boeing 747, Concorde, Airbus, avions de légende et innovateurs. Le temps a oublié le Boeing 727, triréacteur moyen-courrier. Fabriqué en 1830 exemplaires jusqu'en 1984, il est l'avion civil le plus construit au monde. Le record lui est ravi par le B737 en 1990 puis par l'A320, qui cumule 17 688 commandes en 2023. Faisant suite au B707, Boeing a construit le B727 avec un fuselage de même diamètre, permettant une cabine avec 6 sièges de front. La conception de cet avion offre une grande souplesse d'utilisation : escalier arrière copié sur Caravelle, soutes importantes pour bagages et fret, APU pour démarrage autonome et climatisation au sol. L'architecture de l'aile bénéficie d'une technologie avancée permettant de voler à basse vitesse d'approche sur piste courte et à grande vitesse en croisière : voilure lisse, moteurs fixés à l'arrière, ailes équipées de dispositifs hypersustentateurs, avec des bords de bord d'attaque mobiles et de volets de bord de fuite à fente. Cet avion au profil élégant pouvait voler en croisière à 950 km/h, les équipages appréciant ses qualités de vol.

✈ **Les Boeing 727 Air France et compagnies assistées**

La flotte AF était composée de 22 B727-228 (équipés de réacteurs Pratt et Whitney JT8) dont 2 avions Air

Charter(ACI) et de 11 B727-Advanced (JT8-D15 plus performant) dont 2 ACI version haute densité. A cette flotte s'ajoutaient 10 B727 de la Lybian Arab Airlines, entretenus par la division gestionnaire DM.JE et son détachement à Tripoli. Des compagnies clientes africaines faisaient aussi appel à AF pour l'entretien de leurs appareils. Durant 6 ans un B727 AF est basé aux Antilles pour assurer le réseau inter îles, l'entretien en est réalisé par CAR.GT/ Pointe à Pitre, avec un programme de visites modulaire limitant les immobilisations et le retour à Paris. Ce fut aussi le cas d'un B727 détaché en Afrique, assurant une ligne côtière multi escales (dénommée familièrement le laitier). Deux B727 cargo loués ont été exploités 4 ans par la Postale de Nuit pour le compte de La Société d'Exploitation Aéropostale (SEA) pour des vols fret, exploitation délicate mais réussie. Ces exploitations variées démontrent la fiabilité et la souplesse d'emploi du B727. Le premier avion livré à AF est le F-BOJA, mis en ligne le 16 avril 1968 sur Orly Londres. L'exploitation se termina en 1993. La plupart des appareils ont été revendus, poursuivant leurs carrières dans d'autres horizons, tel le F-GCDB, qui après avoir effectué son dernier courrier le 31/ 10/1993 entre TLV et Orly fut vendu à la compagnie Asseman Airlines après 39 ans de services. Le F-BOJA, doyen de la flotte avec plus de 40000 heures de vol poursuivit sa carrière pour la formation de mécaniciens à l'Institut Aéronautique Amaury de La Grange. Le musée de l'Air et de l'Espace possède dans ses collections un B727 Cargo de Federal Express.

En conclusion : Le B727 a remplacé les Caravelles contribuant au développement du réseau moyen-courrier, offrant 150 à 184 places (version haute densité ACI) comparée aux 99 pax de Caravelle. La ponctualité/régularité technique resta supérieure à 98 % et inégalée. La fiabilité, l'absence d'incident, restent en mémoire pour des milliers de passagers et les agents AF de tous les services. Une

page de l'aviation commerciale des années 1970 /90 est tournée avec « ce bel avion », la relève est assurée avec les Airbus.

✈ **Manifestations aéronautiques**

Toulouse capitale de l'industrie aérospatiale européenne tournée vers l'avenir n'oublie pas son patrimoine aéronautique.

**Exposition « Pierre-Georges Latécoère, l'avenir a des ailes » Envol des Pionniers Montaudran ([www.lenvol-des-pionniers.com](http://www.lenvol-des-pionniers.com))**

PG Latécoère, créateur des lignes Latécoère, a été essentiellement un industriel audacieux et visionnaire, à l'origine de la construction aéronautique toulousaine concevant plus de 80 types d'avion et hydravions. Grâce à cette exposition et une mise en scène interactive et ludique, les visiteurs parcourent son œuvre de capitaine d'industrie, relevant des défis audacieux d'hier mais nous projetant dans les exigences de l'aviation de demain et les problématiques du futur, comme a su le faire en son temps PG Latécoère. Le passé incitant à réfléchir et imaginer le futur.

**Confirmation « Festival aérospatial des Etoiles et des Ailes »** les 11/12 novembre à l'Envol, annoncée dans le précédent Présence (exposition, conférence, festival film, Breguet XIV, 80 ans Petit Prince.

[www.festival.desetoilestdesailes.com](http://www.festival.desetoilestdesailes.com)

✈ **Communiqué Musée Air France**

Livre « Air France et la seconde guerre mondiale » de Vital Ferry à paraître. Notre ami Vital Ferry, historien, apporta au Musée AF ses connaissances et son expertise. Il publia plusieurs ouvrages réputés. Après son décès, le Musée décida de faire éditer son dernier ouvrage, fruit de ses recherches « Air France durant la seconde guerre mondiale » à paraître aux éditions Heimdal. Nous vous informerons de la date de parution de cet ouvrage très attendu.

● Bernard Pourchet



Boeing 727-228

© Collection Musée Air France

## Bibliographie

Nous vous proposons des ouvrages concernant AF, et tout particulièrement l'ouvrage dédié à Max Hymans bienvenu dans le cadre des 90 ans de la compagnie. L'épopée Concorde 20 ans après son arrêt est toujours d'actualité, Icare continue à nous proposer des dossiers exclusifs ; nous vous proposons aussi le roman captivant d'un CDB retraité. Les auteurs sont tous de la famille AF, dans l'attente de prochains ouvrages d'auteurs du groupe AF...



1



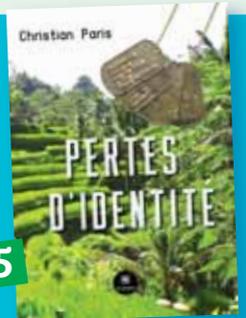
2



3



4



5

### 1 « Les défis de Concorde », APCOS, Pierre Grange

L'Association des Professionnels de Concorde et du Supersonique a toujours en objectif, au-delà des liens d'amitié entre ses membres, de valoriser les innovations d'avenir de Concorde conçues il y a plus de 60 ans. Cet ouvrage présente d'une manière didactique, claire, simplifiée et très bien illustrée les spécificités de cet avion unique, ayant relevé des défis inégalés. Pierre Grange, président de l'APCOS, CDB AF et pilote d'essai, précise dans son édito : « *il faut comprendre ce qu'était Concorde pour entrevoir le génie et l'audace de la génération d'après-guerre qui l'a construit...* ». Plaquette dont l'origine était les planches de présentation (kakémonos) réalisées par les membres des professionnels Concorde pour des expositions.

En vente auprès de l'APCOS :

<https://www.concordereference.fr>

### 2 « Pilote de Concorde, vols spéciaux », Bernard Marchand

Des ouvrages historiques ou biographiques évoquant Concorde sont nombreux, confirmant la légende et l'épopée. Le livre de B. Marchand, CDB retraité, pilote de Concorde pendant 6 ans, qui a effectué de nombreux vols spéciaux (officiels, présidentiels, affrètements...), nous fait partager ces vols spécifiques parfois hors normes. Enthousiaste pour cet avion, il nous décrit les vols, nous apportant des informations techniques et des anecdotes.

Éditions JPO

### 3 « Max Hymans le républicain, le résistant, l'homme de l'aviation » Thierry Pommier et Jean-Louis Aubry

Nous avons évoqué dans la précédente chronique aéronautique l'exposition dédiée à M. Hymans, organisée par

T. Pommier, retraité PNC IT, et J.L. Aubry, historien. Cet ouvrage reprend les thèmes évoqués dans le titre, mettant en valeur les facettes de ce personnage exceptionnel dans de nombreux domaines, dont l'aviation et Air France. Sa présidence d'AF, de 1946 à 1961 a été déterminante dans la renaissance et le développement de la compagnie (voir en complément ICARE n°58 de 1971). Des photos et documents (collections Muse AF, archives privées) agrémentent la lecture. Nous vous recommandons ce livre, précis, synthétique, didactique, permettant de mieux connaître et apprécier ses engagements au service de la France et d'AF.

Pour se procurer le livre, contacter le musée AF :

[mail.musee@airfrance.fr](mailto:mail.musee@airfrance.fr).

### 4 ICARE 266 « Les hydravions Catalina Air France aux Antilles 1947-1950 »

Exploitation peu connue de 3 amphibies Catalina de la dernière guerre ayant été mis en service par AF sur le réseau local inter îles. Les passagers arrivant de Biscarosse avec l'hydravion géant Laté 630 avant la création de pistes dans les îles, témoignages rares et photos inédites. En complément, les 70 ans de l'organisation de Contrôle en Vol.

[www.icare.com](http://www.icare.com)

### 5 « Pertes d'identité » de Christian Paris

Nous vous avons déjà présenté le précédent ouvrage « Passagers si vous saviez » (PRÉSENCE N°210) de ce CDB AF retraité évoquant son métier de pilote. Dans ce nouveau livre, il démontre des talents d'écrivain, nous plongeant dans une intrigue étonnante à la recherche de 3 soldats américains disparus lors de la guerre du Vietnam. Parcours déroutant dans le décor de l'ex Indochine...

Édition Le Lys Bleu

● Bernard Pourchet

## Aviation Sans Frontières – ARAF

**Le Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris-Le Bourget rassemble tous les deux ans l'ensemble des acteurs de l'industrie mondiale autour des dernières innovations technologiques.**

Les chiffres de cette 54<sup>e</sup> édition, qui s'est tenue du 19 au 25 juin, ont de quoi impressionner : 2 500 exposants de 47 pays, 304 délégations officielles, 300 startups et 7 organisations internationales.

Aviation Sans Frontières, première ONG certifiée en tant que compagnie aérienne, ne pouvait pas manquer à ce rendez-vous exceptionnel. Acteur essentiel de la chaîne humanitaire internationale, elle mobilise son expertise, ses avions et le réseau aérien pour acheminer l'aide d'urgence depuis la France et ses bases à l'étranger, et transporter ou accompagner des personnes partout dans le monde. Aviation Sans Frontières est partenaire de l'ARAF depuis octobre 2022.

Le Salon du Bourget a donc été une occasion privilégiée pour consolider ce partenariat. En effet, avec 800 bénévoles multi-compétences aéronautiques pour Aviation Sans Frontières, et 8 500 adhérents de tous métiers réunis en 23 délégations régionales pour l'ARAF, nos associations ont décidé d'engager, dans le respect de leurs activités et valeurs propres, des initiatives coordonnées de coopération, de développement d'une dynamique de partage au quotidien et de mutualisation d'offres complémentaires.



Les équipes de l'ARAF ont donc été invitées à partager un espace commun avec l'ONG sur le tarmac de l'Aéroport du Bourget. Une synergie réussie, car nos équipes ont pu accueillir et échanger avec près de 3 000 visiteurs !

La prochaine étape de cette collaboration, sera l'intégration de membres de l'ARAF, qui agit de longue date au cœur de la famille aéronautique, dans les différentes missions de bénévolat au sein d'Aviation Sans Frontières.

En effet, l'ONG cherche des bénévoles de tous horizons pour renforcer

ses équipes. Parmi les missions proposées :

- Au siège, à Orly, pour organiser les accompagnements d'enfants malades, ou gérer le planning des mises à bord de la Messagerie Médicale ; ou encore aider les équipes des fonctions support (communication, adhésion, partenariats, etc.).
- À Roissy, pour confectionner les colis de matériel médical et effectuer les mises à bord.
- Partout en France, pour participer aux activités des délégations et antennes, pour organiser des journées Ailes du Sourire au profit de personnes porteuses de handicap.
- Sur le terrain : accompagner des enfants malades ou des réfugiés (nécessité de bénéficier de billets GP), ou encore participer aux opérations de maintenance des avions.

Vous souhaitez participer à cette aventure humanitaire ? RDV sur le site d'Aviation Sans Frontières à l'adresse [www.asf-fr.org/fr/devenir-benevole](http://www.asf-fr.org/fr/devenir-benevole) pour en savoir plus sur les profils et les conditions préalables et rejoindre les équipes d'Aviation Sans Frontières.

● Pierpaolo Pulinas  
Communication ASF



## À vos rêves, prêts, partez

**Vous manifestez un vif intérêt pour l'activité voyages et êtes de plus en plus nombreux à vouloir partir et même « re » partir avec l'ARAF. Nous vous remercions de votre confiance et votre fidélité !**

Vous nous avez dit souhaiter encore plus de propositions et attendre impatiemment nos nouvelles idées d'évasion ; la levée des restrictions sanitaires dans le monde, tout comme votre fidélité ont permis d'élargir notre offre avec des destinations très diversifiées.

Les circuits et les croisières remportant tous les suffrages, nous avons tout naturellement axé notre sélection vers ces formules, avec cette

année, des voyages thématiques : un séjour de Golf à Majorque et la découverte de l'Art nouveau en Catalogne, afin de répondre à toutes les attentes.

Nos voyages sont organisés par des prestataires à taille humaine sélectionnés sur leur expertise, leurs connaissances et leur savoir faire.

Les circuits sont élaborés avec nos partenaires en fonction de vos

souhaits et de vos attentes, nous vous proposons des itinéraires sur mesure adaptés à votre rythme.

Pour les découvrir avec plus de facilité et plus de plaisir, nous avons dynamisé et relooké la page de notre site, sa disposition visuelle plus harmonieuse et plus lisible vous permettra de naviguer de manière claire et efficace.

Vous n'aurez alors qu'à vous laisser porter par vos envies... un périple au Rajasthan avec ses majestueux palais, la découverte de la Patagonie et ses paysages à couper le souffle, ou bien encore une croisière sur le Mékong... sans l'ombre d'un doute nous avons ce qu'il vous faut !

Il ne vous reste donc qu'à retrouver nos offres sur le site [araf.info](http://araf.info) > espaces adhérents > voyages proposés par le Siège et succomber à la tentation puis, choisir par un clic le voyage dont vous rêviez, et par un autre clic vous inscrire... avec l'ARAF, le monde est à portée de clic.

On le sait, les voyages procurent nombre de bienfaits, déjà au XVI<sup>e</sup> siècle Montaigne les recommandait, pour s'ouvrir à d'autres mondes et aux autres mœurs qui valent bien les nôtres. Les voyages de l'ARAF ont autre chose : ils sont aussi, et c'est votre feed-back des moments de convivialité, l'occasion de partager des expériences mémorables qui installent une complicité entre les participants et créent des souvenirs communs durables.

Autour de ces voyages, des relations se nouent, les liens se resserrent, se tissent puis perdurent, répondant ainsi à notre ambition de donner un autre sens au voyage.

Nous souhaitons donc vivement que cette nouvelle sélection vous inspire et vous donne l'impulsion du voyage, l'un des plus encourageants symptômes de la vie.

● **Jacqueline Druet**  
Responsable des voyages du Siège



### CROISIÈRES

Magie hivernale au fil de l'Elbe



Dolce Vita  
le long des côtes italiennes



### CIRCUITS

Emirats "Tradition et Modernité"



Afrique du Sud



# Un printemps et un été festifs et rassembleurs !

Un festival de visites depuis le printemps, proposées par nos délégués départementaux, pour le plaisir de tous ! CR et photos sont sur le site. Retour en images :



**AQUITAINE/DORDOGNE, LE 9 JUIN** ▲  
Jacques Audoin organisait dans le Périgord blanc la visite de la seule Biscoterrie artisanale de France à Saint Germain du Salembre, puis du château de Puyferrat : 23 visiteurs ravis.



**FINISTÈRE, LE 27 AVRIL, DANS LE VILLAGE DE LE FAOU** ▲  
C'est Claude Bernard qui accueillait les 28 adhérents et amis dans cette petite cité de caractère, ancien port de cabotage et à ce jour ville étape vers la presqu'île de Crozon et le parc naturel d'Armorique.



**BRETAGNE/ ILLE-ET-VILAINE, LE 13 AVRIL** ▲  
Bonne adresse l'auberge Lucas à Cardroc, choisie par Georges Dennebuy pour ses 25 convives qui ont pu découvrir cette commune connue pour la culture et le tissage de vêtements en lin, et du chanvre pour les voiles et les cordages ; visite commentée de la ville très appréciée.



**CORSE, LE 6 JUILLET** ▲  
On renoue avec la Haute Corse avec ce déjeuner organisé à Bastia par François Acker ; les 11 participants ravis de se revoir ont envie de dynamiser leur île de beauté.



◀ **CÔTES D'ARMOR, LE 8 JUIN, SUR L'ÎLE DE BRÉHAT**  
Belle réussite sous le soleil que cette balade organisée par Sylvia Havard, où les 22 participants après le déjeuner, ont pu découvrir la citadelle puis le savoir-faire des souffleurs de verre.

**ÎLE-DE-FRANCE EST / AUBE ET MARNE, LES 23 MAI ET 23 JUIN**  
Merci à Bernard Grimot pour ces 2 RV qui ont permis une visite commentée de Troyes tout d'abord, qui a passionné les 15 visiteurs inscrits, puis le déjeuner habituel et agréable près de l'aéroport de Troyes-Barberey. ▼



**LANGUEDOC-ROUSSILLON/ PYRÉNÉES ORIENTALES, LE 6 JUIN** ▲  
Retrouvailles au Mas de la Secade à Toulouges cette année pour les 30 adhérents réunis par Daniel Fitsch, au milieu des vignobles, avec la visite des caves de Byrrh à Thuir.



**VAL DE LOIRE/ INDRE ET LOIRE LE 1<sup>ER</sup> JUIN**  
Balade réussie sur la Loire à bord des « vents de Galerne », visite de l'église de la Chapelle sur Loire et déjeuner à la façon tourangelle... Beau programme proposé par Carole Robert Cagnion.



## Journées régionales d'avant l'été

Chacun des délégués a mis sa touche personnelle pour vous satisfaire (visite, musique, tombolas, jeux, dédicaces d'ouvrages... et ça continue depuis la rentrée ! Toutes les photos sont sur le site.



### NORD

#### Journée régionale à Pierrefonds

20 avril 2023

Pierrefonds, ville réputée pour son château : c'est dans cette localité chargée d'histoire que s'est tenue notre journée. Choix du lieu, maintien d'un tarif individuel attractif, associés à la visite d'un site historique, ces paramètres ont vraisemblablement contribué à une présence encourageante des participants.

C'est au restaurant « *le Chalet du Lac* » que se sont retrouvés les 48 adhérents et conjoints ayant répondu à notre invitation. À l'issue du café-thé-viennoiseries d'accueil concocté par Isabelle Lenoble, la matinée s'est poursuivie par la traditionnelle assemblée au cours de laquelle Alain Guétrot, Christiane Taranoff, Annie Bressange et votre serviteur ont pris la parole. L'ordre du jour est demeuré très classique : bilan et projets de la région Nord, situation d'Air France, les caisses de retraites, projets de l'ARAF, intégration des Amis d'Air France à notre association, facilités de transports... Pascaline Bourrec, nouvelle adhérente, a clôturé l'assemblée par une sensibilisation sur la Sophrologie, technique de relaxation dont elle est spécialiste, et qui s'est engagée à la dispenser à titre gratuit, à distance, aux adhérents de la région Nord.

Les retrouvailles se sont poursuivies dans la salle vaste et lumineuse du restaurant, où les habitués et les nouveaux participants ont pu faire plus ample connaissance et partager leurs souvenirs. Le déjeuner a fait suite à l'apéritif de mise en bouche. Nous avons cette année le choix entre plusieurs menus, menus de qualité élaborés à partir d'une cuisine traditionnelle.



Peter Houcke et son banjo

Le café-thé annonçant le départ a été agrémenté par Peter Houcke accompagné de son banjo, qui nous a chanté plusieurs standards du répertoire nord-américain : une belle initiative.

Le clou de la journée fut la visite du Château féodal restauré au 19<sup>e</sup> siècle par l'architecte Viollet le Duc. Le soleil était au rendez-vous, les touristes peu nombreux en cette période de la semaine. L'accès assez sportif au parvis n'a pas découragé la grande majorité des inscrits à venir à bout du dénivelé, à gravir les marches d'accès et à parcourir les vastes salles de l'édifice qui ne laisse jamais indifférent.

● Gérard Balland  
Délégué régional



### ÎLE-DE-FRANCE SUD

#### Journée régionale

16 mai 2023

IDFS a organisé sa 43<sup>e</sup> journée annuelle au restaurant « Le Gibraltar » à Draveil, en compagnie de M. Moutet, de M<sup>me</sup> Bressange et malheureusement sans M. Guetrot, notre Président, pour des raisons médicales. ●●●

- Nous étions 84 personnes dont 29 nouveaux à cette réunion, un adhérent d'honneur de 93 ans en pleine forme, M. Labrosse, qui venait pour la première fois et une adhérente d'honneur née en 1933, M<sup>me</sup> Bachelard, qui ont été fêtés comme il se doit. Nous avons fêté les 90 ans d'Air France avec une loterie et de nombreux lots très appréciés. Le soleil n'était pas de la partie mais l'ambiance était dans la salle où tous et toutes ont passé un très bon moment et ont prévu de revenir l'année prochaine.

● **Dominique Boesch**  
Déléguée Régionale IDFS



## ÎLE-DE-FRANCE NORD & NORD-PICARDIE

### Journée régionale conjointe

Mardi 23 mai 2023

Une nouvelle fois, nous avons décidé d'unir nos forces avec la région Nord-Picardie pour organiser cette Journée Régionale annuelle.

32 adhérents ont répondu présents pour se retrouver à l'Hôtel du Parc, en plein cœur du parc d'exposition de Villepinte, où la région IDFN a son quartier général depuis plusieurs années.

Une participation en baisse par rapport aux années précédentes, en grande partie à cause du calendrier et de l'engagement de nombreux participants pourtant habitués de notre Journée.

Après les retrouvailles autour d'un café-croissant d'accueil, Jack Roger nous a présenté le déroulé de la journée, sans oublier la minute de silence en hommage à ceux qui hélas nous ont quitté cette année. Un hommage appuyé a été rendu par Pierre Girault à notre ami Guy Buffat, disparu récemment, connu de tous, bénévole à l'accueil depuis de nombreuses années.

Puis Isabelle Lenoble a accueilli de quelques mots les 7 adhérents Nord qui participaient à la journée.

Avec notre Vice-Président Jean-Michel Moutet, étaient présents pour animer les débats, notre secrétaire général

Pierre Girault et Annie Bressange, coordonnatrice des Régions.

Pierre Girault nous a fait un tour d'horizon très complet et très apprécié sur la situation de la compagnie et les défis à relever avec de nombreux échanges « Questions/Réponses ».

Annie Bressange nous a dressé un bilan de notre association avec les chiffres des nouvelles adhésions et la poursuite des parrainages et Jean-Michel Moutet nous a fait un point précis sur la CRPN et les élections prochaines au sein de cette instance.

Comme à son habitude, le « Chef Grégory » nous avait préparé un repas apprécié avec son éventail d'entrées en buffet, le stand rôtisserie ou poisson, le buffet de fromages et de desserts, le tout associé à des vins de grande qualité, sans oublier le « petit calvados » de l'amitié mettant un point final à cette journée vers les 16h, avec la promesse de se revoir très vite.

Parmi nos invités, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année Henri Cibert, ancien PNT, qui nous a présenté son livre « *j'ai exercé le plus beau métier du monde* » déjà évoqué dans le PRÉSENCE 212 d'avril. S'en est suivi une séance de vente et de dédicace appréciée.

● **Jack Roger et Gérard Balland – Délégués Régionaux**  
**Isabelle Lenoble et Jacques Lavaud, adjoints.**





## CENTRE

### Journée régionale

25 mai 2023

À Bléneau s'était réuni le petit groupe d'invités. Après la réunion d'informations, le repas nous a offert la surprise d'être accompagnés par un groupe de gospel pour le plaisir de tous.

● Annie Bressange

## RHÔNE-ALPES

### Journée régionale

Jeudi 15 juin 2023

Notre région répartie sur 7 départements compte 249 adhérents.

Nous étions 22 participants avec les invités d'Aviation Sans Frontières qui nous ont débriéfé sur les activités ASF de notre région, le Président de la SLHADA (Société Lyonnaise d'Histoire et de Documentation Aéronautique) qui nous a présenté son association et ses locaux situés au Fort de Bron, les intervenants de l'ARAF Paris, Christiane Taranoff et Annie Bressange qui nous ont transmis beaucoup d'informations concernant l'ARAF, la MNPAF, les caisses de retraite, l'activité Air France, et nous, bénévoles ARAF de Rhône-Alpes.

11 Adhérents ont répondu présents à cette journée, certains accompagnés de leur épouse. Je tiens à les remer-

cier très chaleureusement pour leur participation et leur soutien.

Pour réduire le coût de cette journée, nous avons déterminé de l'organiser à Lyon Part Dieu et de supprimer la visite de l'après-midi pour la remplacer par un après-midi festif sur place.

Pourquoi Lyon : pas d'autocar (entre 700 et 900 euros), facilité de déplacement avec la proximité de la gare, complexe hôtelier adapté à tous les besoins que nécessitent cette journée (parking, accès PMR, salle de réunion avec café d'accueil et restauration sur place).

Malgré cette grande déception du petit nombre, pour nous bénévoles RHAL, toutes les personnes présentes ont passé une très agréable journée au cours de laquelle nous avons organisé l'après-midi un loto avec de superbes lots.

● Jean-Pierre Baudoin  
DR RHAL



## Hommage à Claude Masclat

**Claude Masclat nous a quittés il y a peu, c'est un ami cher à tous qui est parti, rejoint par son épouse Gisèle, le 29 juillet.**

Frappé par la maladie depuis un an, Claude s'est éteint le 11 juillet ; à ses obsèques le 18 juillet à Seyrac, près de Toulouse, Henri Ceres, délégué régional Midi-Pyrénées, représentait l'ARAF à cette cérémonie pour un dernier adieu.

Après une carrière dans le département « Bases et bâtiments », Claude a quitté la Compagnie dans le cadre de la convention FNE en 1996 et s'est immédiatement engagé comme bénévole au GAFAF (Groupement des adhérents FNE d'Air France). Il s'est aussi rapidement consacré à l'ARAF où ses talents de négociateur l'ont amené à se confronter à la Poste pour obtenir les meilleurs tarifs pour les courriers divers de l'ARAF à Paris et en province. Son expérience professionnelle a également été précieuse lors des divers déménagements de l'ARAF.

Mais il était également investi pour représenter l'ARAF et les retraités à la FNAR d'une part, au Comité régional des retraités et personnes âgées (CORERPA) où il assurait les contacts avec la RATP, mais aussi à AGE, fédération européenne des retraités, où il a activement participé à la fondation de la branche française. C'est un compagnon de longue date qui nous quitte et certains qui l'ont côtoyé, témoignent :

« Claude a beaucoup contribué à la bonne marche et la bonne ambiance de l'ARAF, mais il a aussi fait beaucoup pour que tous les services de la Cie travaillent dans de bonnes conditions. J'étais de l'équipe « Bases et bâtiments » quand il est arrivé d'ADP pour apporter toute sa compétence et sa capacité à animer les équipes de chantiers. Nos chemins se sont croisés plusieurs fois jusqu'à la création du nouveau siège de CDG. Toujours dans la confiance et la recherche de solutions positives, merci Claude pour ton exemple et les excellents souvenirs laissés à tous les anciens des installations fixes. »

● Alain Bardi



« Claude que je connaissais au GAFAF, a toujours été un camarade disponible et ouvert à l'échange. »

● Henri Millot

« Membre assidu de la coordination France de AGE, il y a représenté l'ARAF pendant plusieurs années, très impliqué sur les dossiers de mobilité et d'infrastructures. Sa simplicité et sa gentillesse étaient légendaires et son contact fort agréable. »

● AGE France

« Claude, l'homme calme, discret et efficace de tous les déménagements de l'ARAF, qui a fait en sorte que tout se passe sans heurt pour nous tous ; mais il nous a aussi enchantés dans plusieurs numéros de PRÉSENCE en nous faisant partager sa passion de la philatélie. Grâce à lui, l'histoire s'illustrait de magnifiques timbres et il nous faisait voyager de par le monde. Merci pour ce partage et une gentillesse sans égal. »

● Annie Bressange

« À tout ce qui a été écrit, je peux ajouter que pour le membre du bureau de l'ARAF que je fus et pendant la longue période dans laquelle j'ai assuré les fonctions de président de l'ARAF, Claude m'a apporté énormément de soutien dans beaucoup de domaines et en particulier lors des nombreux déménagements de l'ARAF.

Par ailleurs, dans la vie quotidienne de l'ARAF, ses liens avec Aéroport de Paris, ses contacts avec La Poste et d'autres organismes ont permis de surmonter beaucoup de difficultés. Et je n'oublie pas son ancrage dans la FNAR et la participation de l'ARAF dans une institution telle que AGE. »

● Harry Marne

Un homme bon, un compagnon de route, un homme charmant qui se vouait si généreusement à l'ARAF et que tout le monde appréciait. Son sourire et sa belle prestance vont cruellement nous manquer, ce sont les mots de ceux qui l'ont connu.

● La rédaction

L'ARAF adresse aux familles ses sincères condoléances. Si vous le souhaitez, l'accueil de l'ARAF peut se charger de leur transmettre de votre part vos condoléances, n'hésitez pas à nous contacter.

### Personnel au sol

**M. ALEXALINE Philippe**, responsable affrètements, le 9 août 2023  
**M. BARBAY Jean-Louis**, ouvrier professionnel qualifié, le 27 mai 2023  
**M. BERLIN Jean-Pierre**, agent de maîtrise des services commerciaux, le 21 avril 2023  
**M. BOSCH Daniel**, agent de maîtrise économie finance, le 8 novembre 2022  
**M. BRIQUET Gérard**, agent de maîtrise administratif, le 27 mars 2023  
**M<sup>me</sup> BROUZES Violette**, le 1<sup>er</sup> août 2023  
**M. CANALS Marcel**, agent de maîtrise télécoms, le 22 août 2023  
**M. CASSINAT Maurice**, service métrologie, le 14 mai 2023  
**M. CHOZARD Jean-Claude**, technicien paie DM Orly, le 14 juin 2023  
**M. CONSTANS-FOURNIER René**, agent de maîtrise, le 7 août 2023  
**M. CORNELOUP Roger**, cadre, le 6 juillet 2023  
**M<sup>me</sup> DEGEORGES Christine**, le 1<sup>er</sup> juillet 2023  
**M. DUTHOIT Jacques**, cadre, le 27 juin 2023  
**M. FERRAND Maurice**, inspecteur, le 14 mai 2023  
**M. GAGNEREAU Georges**, le 2 juillet 2023  
**M. GIRAULT**, contremaître, le 5 août 2023  
**M. GRETE Daniel**, magasinier, le 15 juin 2023  
**M. HURLIN Henri**, ingénieur, le 7 juin 2023

**M. KERGOET Claude**, mécanicien avion préparateur, le 19 février 2023  
**M. KIEN Sylvestre Charles**, inspecteur, le 5 septembre 2023  
**M. LECARPENTIER Gérard**, ouvrier professionnel, le 6 juin 2023  
**M<sup>me</sup> LEDOUX Marlène**, le 23 juin 2023  
**M. MASCLÉ Claude**, cadre affaires juridiques, le 11 juillet 2023  
**M. MEUNIER Maurice**, agent de maîtrise d'exploitation, le 26 mai 2023  
**M<sup>me</sup> NAMUR Danièle**, inspecteur principal, le 11 juin 2023  
**M. NILES Michel**, cadre, le 11 mai 2023  
**M. ROY Jean-Jacques**, cadre supérieur, le 24 juin 2023  
**M. SEGAUD Daniel**, le 6 juillet 2023  
**M<sup>me</sup> THIESSELIN Evelyne**, conseiller vente senior, le 26 octobre 2022  
**M. TROLLIET Philippe**, technicien aéronautique, le 13 mai 2023

### Famille PS

**M. GRESSARD Marc**, époux de Claudine, le 4 décembre 2022  
**M. LEGER Yves**, époux de Brigitte, le 7 juillet 2023  
**M. LEGRAND Jean-Pierre**, époux de Françoise, le 29 avril 2023  
**M. LOUARN Joseph**, époux de Suzanne, le 18 juin 2023  
**M<sup>me</sup> LOPEZ Anne-Marie**, épouse de Thierry, le 23 août 2023  
**M<sup>me</sup> MASCLÉ Gisèle**, veuve de Claude, le 29 juillet 2023

**M<sup>me</sup> ROMAN Jeanne**, veuve de Roger, le 11 février 2022  
**M<sup>me</sup> SANTIN Marie-Claude**, épouse de Angel, le 29 août 2023

### Personnel navigant

**M<sup>me</sup> ACONOLOGLOU Urania**, chef de cabine principal, le 16 août 2023  
**M. BRAZ Jean-Pierre**, commandant de bord, le 11 juillet 2023  
**M. CORNIER Jean-Claude**, chef steward, le 22 janvier 2023  
**M. DOMERGUE Henri**, chef de cabine, le 20 juin 2022  
**M<sup>me</sup> DUBOURG Michèle**, hôtesse, le 21 décembre 2022  
**M. KARMANN Jean**, chef de cabine principal, le 6 mai 2023  
**M. MALLET Paul**, officier mécanicien principal, le 14 octobre 2022  
**M. MASSOT Serge**, chef PNC, le 27 juin 2023  
**M. PEREZ Hubert**, commandant de bord, le 2 juillet 2023  
**M. SARTHOU Jean-Claude**, officier mécanicien navigant B747, le 29 mai 2023  
**M<sup>me</sup> VIRAG Mariel**, chef de cabine principal, le 22 mai 2022  
**M<sup>me</sup> WIART Maryse**, hôtesse, le 15 mai 2023  
**M. WILM Daniel**, officier mécanicien navigant, le 30 juin 2023

### Famille navigant

**M<sup>me</sup> MUSSI Cécile**, veuve de René, le 28 décembre 2022



Marc Chagall, Extrait du tableau *Le Cantique des Cantiques V*, 1965-1966, huile sur papier entoilé, 150 cm x 226 cm, donation Marc et Valentina Chagall, 1966, musée national Marc Chagall, Nice.

## Courrier des lecteurs

Amis lecteurs, cette page est la vôtre. À vos plumes...

### 100 ans ça se fête !

Le 9 juillet 2023, jour mémorable où Joseph Szabo fêtait ses 100 ans en famille et avec l'ARAF : Didier Fauverte, DD de Haute Garonne était présent à ses côtés, près de Toulouse et lui a remis une lithographie du musée AF.



Félicitations à un ancien du service Hôtellerie et un fidèle de l'ARAF.

● Henri Céres

### Recherche bridgeurs

L'équipe de Bridge Air France recherche des joueurs licenciés à la FFBridge intéressés par les championnats et la coupe Corpo (inter-entreprises) intitulés Abricor pour la saison 2023/2024. Les matchs ont lieu à 19h15 le mardi au Comité de Paris, 73, avenue du Général de Gaulle à Neuilly (métro Sablons) deux fois par mois (hors vacances scolaires) d'octobre à mars pour le championnat et après les vacances de Pâques pour la coupe.

Si vous êtes intéressés, que vous soyez en activité ou retraités, prenez contact pour avoir plus d'informations et vous inscrire auprès de :

Patrick Bianquis - 06 63 34 55 22 -

[pabianquis@gmail.com](mailto:pabianquis@gmail.com) ou

Alain Van Kote - 06 08 49 96 83 - [alvk92@gmail.com](mailto:alvk92@gmail.com)

ou Gilles Berl - 06 17 78 66 48 - [cybeno@noos.fr](mailto:cybeno@noos.fr)

Nous vous attendons nombreux !

### Du matériel dentaire au profit d'ASF à Lyon

Grâce à un de nos DD RHAL, Jacques Gailleton, mise en relation d'ASF avec un cabinet dentaire. Bravo Jacques.

« Nous avons bien récupéré le matériel dentaire chez Mme Roybet. Tout était bien préparé : le matériel sera acheminé en septembre à Roissy puis envoyé en Afrique. Merci beaucoup pour cette mise en contact. »

● Hélène Rande

### Commémoration du 1<sup>er</sup> juillet

Air Journal a commémoré l'amerrissage du Fokker AMERICA à Ver-sur-mer dans le Calvados.



Notre ancien collègue, Jean Pierre Dupont (Régulateur Parking au PC AF Orly Sud) avait grandement œuvré avec Janine son épouse (Salon KX Orly) aux recherches liées à cet événement et à l'ouverture du Musée America-Gold Beach de Ver-sur-mer où ils résidaient.

● Michel Vincent

### Ils nous remercient

« Merci à vous tous d'avoir pensé à mon anniversaire en cette année des 90 ans de la compagnie.

Je souhaite continuer encore quelque temps, afin entre autres de recevoir Présence, toujours très attendu. Les articles et documents variés sont toujours passionnants, bravo à toute l'équipe rédactrice.

Longue vie à l'ARAF. Avec toutes mes amitiés. »

● Michel Baudon

« Ce message pour vous exprimer toute ma gratitude pour votre dévouement et gentillesse de vos services.

Je ne connaissais pas l'ARAF (sinon par le biais de mon époux) maintenant je sais que j'aurai plaisir à recevoir PRÉSENCE et à le lire.

Merci pour l'aide que vous m'avez apportée, continuez en ce sens, vous êtes formidables »

● Jacqueline Pelletier

Je vous remercie pour vos bons voeux et pensées. Je suis très fière d'avoir fêté mon anniversaire en commun avec notre belle compagnie tricolore. Merci à tous !

● Marguerite Eyrignoux

Merci pour votre délicate attention, en effet je suis plus vieux de quelques mois que la compagnie. Rentré en culottes courtes à 15 ans à Vilgenis comme apprenti, j'en suis sorti à 57 en retraite anticipée. Je vous souhaite à nous et à AF longue vie... mais il serait présomptueux de ma part de dire « à dans 10 ans ».

● Pierre Bouvet

# Adresses utiles

Toute nouveauté ou modification est précédée du signe « → ».

## L'ARAF

- L'ARAF: Roissy-pôle BAT 5, 45 rue de Paris-95747 Roissy Charles de Gaulle cedex - .....  
[www.araf.info](http://www.araf.info) – courriel: [araf@araf.info](mailto:araf@araf.info) ..... **01 79 351 731**

## Air France

- **Siège:** 45, rue de Paris - 95747 Roissy Charles de Gaulle cedex - [www.airfrance.fr](http://www.airfrance.fr) (ou.com) ..... 01 41 56 78 00
- **Réservation Air France:** ..... 09 69 39 36 54
- **Vaccinations:** 38, quai de Jemmapes - 75010 Paris - courriel: [anne.carpentier@voyagesante.fr](mailto:anne.carpentier@voyagesante.fr) ..... 01 43 17 22 00
- **Pour toutes demandes administratives Air France:** courriel: [mail.gestion.administrative@airfrance.fr](mailto:mail.gestion.administrative@airfrance.fr)
- **Mutuelle MNPAF:** accès à votre espace personnel: [www.mnpaf.fr](http://www.mnpaf.fr) ..... 01 46 381 381
- **Santé Clair:** 7, mail Pablo Picasso - CF74606 - 44046 Nantes cedex 1 - courriel: [devis@santeclair.fr](mailto:devis@santeclair.fr) ..... 01 46 08 97 94
- **ASAF - Amicale Sportive Air France:** [www.asafweb.fr](http://www.asafweb.fr) ..... 01 41 56 08 88

## Associations

- **Amicale des Anciens de la Postale de nuit:** ..... 01 41 75 37 83 – Fax 01 41 75 37 84
- **Amicale UTA:** [www.utaasso.com](http://www.utaasso.com) – courriel: [amicale.musee.uta@gmail.com](mailto:amicale.musee.uta@gmail.com) ..... 05 46 91 11 60  
 47, route des Cèdres - 17610 Chaniers ..... 06 16 16 65 44
- **Anciens Navigants de l'Aviation Civile Nice Côte d'Azur sud est (ANAC):** <http://associationanac.wordpress.com> .... 04 93 53 18 56
- **ARIT - Les Anciens d'Air Inter:** [www.anciensairinter.com](http://www.anciensairinter.com) – courriel: [arit.paray@wanadoo.fr](mailto:arit.paray@wanadoo.fr) ..... 01 41 75 51 36
- **ARPPNAC - Association des Retraités et Pensionnés du Personnel Navigant de l'Aéronautique:**  
[www.arppnac.com](http://www.arppnac.com) – courriel: [contact@arppnac.com](mailto:contact@arppnac.com) ..... 01 48 84 31 50
- **Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Air France et de l'Aéronautique:** ..... 01 56 93 17 73
- **Association des Hôtesse et Convoyeuses de l'Air (AHCA):** Aéroclub de France - 6, rue Galilée - 75016 Paris
- **Amitié des PNC (AHORA):** [www.vivahora.fr](http://www.vivahora.fr) – courriel: [adammm1969@orange.fr](mailto:adammm1969@orange.fr) ..... 01 30 55 44 18 – Fax 01 30 55 14 84
- **ANCORA (PN ORY):** [associationancora.com](http://associationancora.com) – courriel: [associationancora@gmail.com](mailto:associationancora@gmail.com) ..... 06 23 39 10 92
- **APNA - Association des professionnels navigants de l'aviation:** courriel: [secretariatapna@gmail.com](mailto:secretariatapna@gmail.com) ..... 06 48 12 31 33
- **APCOS - Association des Professionnels de Concorde et du Supersonique:** ..... 06 30 23 41 43  
 courriel: [apcos@concordereference.fr](mailto:apcos@concordereference.fr)
- **Association des anciens du service hôtelier Air France:** courriel: [jacques.riboule@orange.fr](mailto:jacques.riboule@orange.fr) ..... 01 41 75 33 12 – 06 64 28 28 77
- **Association APHAF Le Goéland:** CDG Siège BAT 5.2.059 – courriel: [contact@legoelandaf.org](mailto:contact@legoelandaf.org) ..... 01 41 56 04 15
- **Aviation sans Frontières:** [www.asf-fr.org](http://www.asf-fr.org) – courriel: [asfparis@asf-fr.org](mailto:asfparis@asf-fr.org) ..... 01 49 75 74 37 – Fax 01 49 75 74 33
- **COMINAC (Cercle des Officiers Mécaniciens et Ingénieurs Navigants de l'Aviation Civile):** ..... 01 41 75 51 34  
[www.cominac.org](http://www.cominac.org) – courriel: [cominac2005@gmail.com](mailto:cominac2005@gmail.com)
- **Fédération Internationale des Hôtesse et Convoyeuses de l'Air (FIHCA):** aéroport de France ..... 06 73 02 46 86
- **FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités):** ..... 01 40 58 15 00 – Fax 01 40 58 15 15  
[www.fnar.info](http://www.fnar.info) – courriel: [fnar.asso@wanadoo.fr](mailto:fnar.asso@wanadoo.fr)
- **Musée Air France:** [www.museeairfrance.org](http://www.museeairfrance.org) – courriel: [mail.musee@airfrance.fr](mailto:mail.musee@airfrance.fr) ..... 01 41 56 64 75  
 Siège Air France: BAT BRAVO 45, rue de Paris - 95747 Roissy CDG cedex

## Facilités de transport

- **GPNet:** <http://gp.airfrance.fr> – Code d'accès: **votre matricule AF** – Mot de passe: **celui que vous avez choisi**
- **Opérations non disponibles sur GPNet:** ..... 09 70 808 810
- **Pour obtenir votre mot de passe GPILS:** demande via GPNet « mot de passe perdu »
- **Saphir\* (R1) pour agents à mobilité réduite:** - courriel: [mail.saphir@airfrance.fr](mailto:mail.saphir@airfrance.fr) ..... 01 57 02 10 40  
 \*Avant d'appeler, ayez votre carte AF sous les yeux - AF Saphir 400, promenade des Anglais - 06200 Nice
- **Ayants droits et partenaires de voyage:** formulaire unique pour les retraités sur GPnet à adresser à :  
[mail.gestion.administrative@airfrance.fr](mailto:mail.gestion.administrative@airfrance.fr)

## Voyages

- **CSEC Tourisme:** <http://csecf.fr>
- **CSEC Service gestionnaire des retraités:** courriel: [grc\\_retraites@csecf.fr](mailto:grc_retraites@csecf.fr) - 8, rue de la Haye BP12691 CDG cedex 95725  
 Formulaire tarif réduit: [grc\\_retraites@csecf.fr](mailto:grc_retraites@csecf.fr) ou [grc@csecf.fr](mailto:grc@csecf.fr)  
 Code d'accès: votre matricule AF (+01 pour les veufs/veuves) - Mot de passe: celui que vous avez choisi
- **CSE Lignes:** [www.celignes.com](http://www.celignes.com) – courriel: [webmaster@celignes.com](mailto:webmaster@celignes.com) ..... 01 41 56 42 12

## Caisses de retraite

- **IGRS CRAF Gestion Retraite CRAF SIACI Saint Honoré immeuble Season** ..... 01 44 20 47 66  
 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75815 Paris cedex 17 - courriel: [RetraiteCRAF@s2hgroup.com](mailto:RetraiteCRAF@s2hgroup.com)
- **CRPN (Caisse de Retraite du Personnel navigant):** 14 rue des Pyramides CS 60322 - 75041 Paris cedex 01 ..... 01 41 92 25 25
- **CNAV à Paris (Caisse de retraite d'assurance vieillesse)** ..... 39 60
- **CARSAT (Caisse de retraite régionale):** ..... 39 60
- **HUMANIS (ex Novalis-Taitbout):** [www.humanis.com](http://www.humanis.com) ..... 0811 91 00 60  
 Pôle retraite: groupe Humanis TSA 80010 45079 Orléans cedex courriel: [contactretraite@humanis.com](mailto:contactretraite@humanis.com)  
 Action sociale: 93, rue Marceau - 93100 Montreuil ..... 39 96

